

La Gazette

de Vallabrix



HIVER

NOVEMBRE 2024

N°73

LE MOT DU MAIRE

En 2024, nous terminons un cycle de gros travaux qui ont conduit à la réfection de la voirie sur la départementale, à l'aménagement de la place de la mairie avec la réalisation de sanitaires dans l'ancien abri bus, ainsi que la halte vélo.



Ces travaux qui ont embelli notre village n'ont pas permis pour autant de réduire la vitesse de certains véhicules malgré la création de deux écluses et d'un plateau.

Nous réfléchissons pour trouver une solution pour faire mieux respecter la limitation de vitesse qui est indispensable pour assurer la sécurité des piétons.

La situation financière de notre commune s'est dégradée en 2024 du fait de plusieurs paramètres :

1. La commune ne perçoit plus la redevance de forage du sable alors que celle-ci tournait autour de **100 K€** les années précédentes.
2. L'augmentation des coûts de l'énergie, de l'électricité et des salaires.
3. L'augmentation de la participation financière au SIRP qui se monte à **119 466 €**
4. La prise en charge d'une allocation de retour à l'emploi d'un ancien salarié pour un montant de **32 K€**.

Nous allons devoir faire attention aux dépenses, limiter l'investissement et essayer de faire progresser les recettes communales.

Au mois d'octobre, le conseil municipal a voté une augmentation de la surtaxe sur les résidences secondaires qui va s'élever à 60 % ce qui augmentera la trésorerie de la commune de **7400 €**, de nombreuses communes de la CCPU ont adopté ce taux.



Les services de l'Etat ont élaboré le plan de protection des risques inondations (PPRI) pour notre commune.

Ce document montre que le village n'est pas impacté par le risque inondation, seul le mas la Chataigneraie peut être atteint par le débordement de l'Alzon. Cependant, en cas d'inondation, les routes d'accès au village peuvent être inondées et fermées.

Après le **DICRIM** (Document d'Information communal sur les Risques Majeurs), diffusé sous forme de livret et disponible sur le site internet de la commune, le **PCS** (Plan de sauvegarde communal) va être également consultable sur notre site **www.vallabrix.com**.

Comme les années précédentes, nous réunirons les personnes du troisième âge, les personnels, les responsables d'association et les bénévoles pour un repas qui aura lieu le **dimanche 19 janvier**.

N'hésitez pas à venir rencontrer les élus pour donner votre avis et faire des propositions.
Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année

Bernard Rieu

LES OLIVIERS À VALLABRIX

Jusqu'en 1956, année de fortgel, la quasi-totalité des agriculteurs possédaient des oliviers qui leur permettaient d'avoir une production d'huile d'olive pour l'année. Pendant la guerre, Marcel Boutaud, Henri François et Jean Brun ont même utilisé un pressoir à raisin pour presser leurs olives.

Ces oliviers étaient situés sur le coteau de chaque côté du village entre la Croix de Lussan et la Levade, côté ouest. Il y avait aussi des oliviers dans certaines vignes ou en bordure des champs.

Après 1956, la plupart des oliviers ont été soit arrachés, soit laissés à l'abandon.

A partir des années 1990, de nouvelles plantations sont apparues sur le village.

Aujourd'hui, on peut estimer à une vingtaine d'hectares les plantations d'oliviers.

L'olivier est un bel arbre, bien adapté à notre climat méditerranéen, on peut souhaiter que les plantations continuent à se développer, notamment sur les parcelles de vignes qui vont être arrachées.

On peut ne pas être agriculteur et bien entretenir une petite parcelle d'oliviers qui ne demandent pas un très gros travail.

Si les amateurs étaient plus nombreux, Vallabrix pourrait devenir un village avec une forte identité oléicole.

Bernard Rieu

INFOS PRATIQUES

www.vallabrix.com
 04 66 22 58 12

 mairie@vallabrix.com


SECRETARIAT

LUNDI

8h/12h - 13h30/17h30

MERCREDI

8h/12h

VENDREDI

8h/11h



LA TÉLÉ ALERTE

La téléalerte est le moyen le plus efficace dont dispose la mairie pour vous prévenir en cas de risque majeur.

Pensez à indiquer votre numéro de téléphone au secrétariat pour que nous complétions notre liste de contacts.

SOMMAIRE

02.LA GAZETTE

/Le mot du Maire /Les oliviers

03.SOMMAIRE & INFOS

/Infos pratiques /Coup de jeune au service technique

04.INFOS MUNICIPALES

/Etat civil /Hommage à J. Bonnaud /11 Nov. /Ecole /Hommage à N. Damaz /Médiathèque /PCS /Réseaux

11.EAU & ASSAINISSEMENT

/Bilan & perspectives /Gestion de l'eau /Régie communale /Ancien captage

14.VIE DU VILLAGE

/Bien vivre ensemble /Repas communal /Elections

17.ENVIRONNEMENT

/Rivières /Débroussaillage /Compostage /Sacs jaunes

19.LIVRET HABITANT - DETACHABLE -

24.GPN

/Ailante /Ambroisie /Activités du GPN

27.PATRIMOINE

/Fouilles archéologiques /Maison ronde

30.VIE ASSOCIATIVE

/Commission culturelle /Associations

40.COUVERTURE

/Acteurs locaux du monde agricole

COUP DE JEUNE AU SERVICE TECHNIQUE / LA GAZETTE



Lenny - Apryl - Jasmin

Cet été, la mairie a proposé aux jeunes de plus de 16 ans du village d'intégrer le service technique pour deux semaines.

Apryl Lopez, Lenny Bonnaud et Jasmin Rivières-Dumas se sont portés candidats et ont accompli leurs tâches sous la responsabilité de l'employé communal.

Ils ont pu avoir leur première expérience dans le monde du travail et ont perçu un salaire correspondant au nombre d'heures effectuées.

La mairie salue la bonne volonté de ces jeunes et se propose de renouveler l'expérience l'année prochaine.

ÉTAT CIVIL

BAPTEME REPUBLICAIN

13/04 Rayane Claude Abdel SOURO

DECES

27/01 Daniel ROMEU

13/07 Claude TRICHET

03/08 Jacqueline BONNAUD

NAISSANCES

02/05 Andréa, Laura ELLUL - Bagnols-sur-Cèze

20/06 Amané VERONESE - Nîmes

24/10 Lou, Marie, Yvette ALLAIN SALMERON - Nîmes

MARIAGES

13/04 Mélanie Corine ROUX & Frédéric Marcel AUGÉ

09/11 Christiane PINTO-SUAREZ & Didier PAPAIX

HOMMAGE À ... JACQUELINE BONNAUD

Jacqueline est née en 1932 et était depuis quelques années la doyenne du village. Elle a toujours vécu dans sa maison au centre du village. Elle était attachée à Vallabrix et voulait finir ses jours dans sa maison. Ses enfants et son petits- fils l'ont bien accompagnée dans sa vieillesse.

Grâce à sa famille et aux personnes qui l'aidaient dans le quotidien, elle a pu vieillir chez elle, une liberté qu'elle ne voulait pas céder.

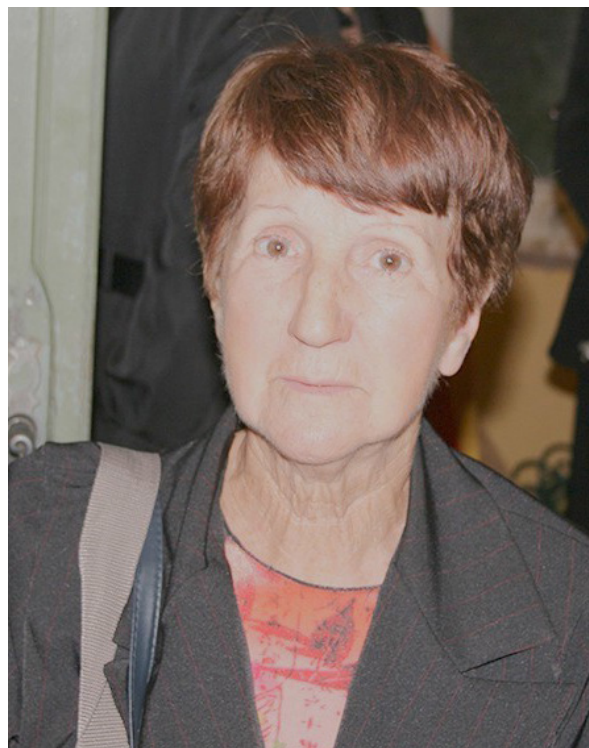
Elle a fréquenté l'Ecole publique de Vallabrix et a continué ses études au collège Feuchères de Nîmes. Elle a débuté sa carrière comme agent à la poste de Saint-Quentin où elle est restée jusqu'à la retraite.

Jeune, Jacqueline était très dynamique, indépendante et libre. Elle a su affirmer des choix de vie en dehors des conventions sociales. Elle a élevé seule ses deux enfants et s'est beaucoup occupé de son petit-fils Loïc.

Jusqu'à ses 80 printemps, elle faisait du ski chaque année. Elle sortait tous les jours marcher avec ses chiens et rencontrer à cette occasion les villageois. Elle était toujours positive et accueillante.

Jacqueline avait de fortes convictions politiques et était ancrée à gauche. Chez elle, elle conservait bien visible une photo de son père, alors maire de Vallabrix, avec François Mitterrand en visite dans le Gard. Elle ne manquait jamais de voter.

Lors des élections législatives du 30 juin, elle avait tenu à remplir son devoir malgré le fait qu'elle avait perdu en partie la vue.



Elle aurait aimé que la commune commémore l'armistice du 8 mai 1945.

C'était une femme solide et déterminée, aimant la vie qu'elle avait choisie. Elle avait noué une bonne relation de voisinage avec Madame Alleau qui vivait au château. Elles échangeaient de temps à autre, s'entendaient bien. Deux femmes qui se reconnaissent peut-être par le tempérament et une certaine originalité.

Nous garderons le souvenir d'une petite femme à la voix forte et au regard pétillant.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

JOURNÉE COMMÉMORATIVE



Gustave Berthier était un instituteur de la région de Chalon-Sur-Saône, il habitait Souise en Tunisie et a été mobilisé en août 1914. Ce soldat a été tué le 7 juin 1915 à Bully-les-Mines.

Le 28 décembre 1914

Ma bien chère petite Alice,

Nous sommes de nouveau en réserve pour quatre jours, au village des Brebis. Le service tel qu'il est organisé maintenant est moins fatigant. Quatre jours aux tranchées, quatre jours en réserve. Nos quatre jours de tranchées ont été pénibles à cause du froid et il a gelé dur, mais les Allemands nous ont bien laissés tranquilles.

Le jour de Noël, ils nous ont fait signe et nous ont fait savoir qu'ils voulaient nous parler. C'est moi qui me suis rendu à 3 ou 4 mètres de leur tranchée d'où ils étaient sortis au nombre de 3 pour leur parler.

Je résume la conversation que j'ai dû répéter peut-être deux cents fois depuis à tous les curieux.

C'était le jour de Noël, jour de fête, et ils demandaient qu'on ne tire aucun coup de fusil pendant le jour et la nuit, eux-mêmes affirmant qu'ils ne tireraient pas un seul coup. Ils étaient fatigués de faire la guerre, disaient-ils, étaient mariés comme moi (ils avaient vu ma bague). Ils me passèrent un paquet de cigares, une boîte de cigarette bouts dorés, je leur glissai Le petit Parisien en échange d'un journal allemand et je rentrais dans la tranchée française où je fus vite dévalisé de mon tabac. Nos voisins d'en face tinrent mieux leur parole que nous. Pas un coup de fusil. On put travailler aux tranchées, aménager les abris comme si on avait été dans la prairie Sainte-Marie.

Le lendemain, ils purent s'apercevoir que ce n'était plus Noël, l'artillerie leur envoya quelques obus bien sentis en plein dans leur tranchée. Nous voilà aux Brebis maintenant. Faillait a invité hier tous ses chefs de section. J'ai trouvé un lit chez une bonne vieille dame où je me repose comme une marmotte. [...]

Fais part de mes amitiés à tous. [...]
Gustave

Une cinquantaine de personnes se sont rassemblées au Monument aux morts et au foyer à l'invitation de la mairie.

Pendant la cérémonie, Charly, Aymen et Lalie ont lu un texte choisi par leur enseignante :

La lettre d'un instituteur mobilisé évoquant la trêve improvisée par les soldats des deux camps pour fêter Noël en 1914.

S'engager pour défendre la paix, la résolution des conflits par la négociation et transmettre aux jeunes générations le souvenir de ceux qui ont perdu la vie pour leur pays, **c'était le sens des messages de l'UFAC (Union des Associations des Anciens Combattants) et du Ministère de la Défense.**



ÉCOLE



Christiane - Christelle - Valérie

Les projets de travail sont multiples pour permettre aux enfants d'apprendre dans de bonnes conditions de travail et dans la diversité des approches pédagogiques.

C'est une école qui fonctionne bien grâce à une équipe enseignante très professionnelle.

PÉRISCOLAIRE



Aurélie, Cléo & Aurore

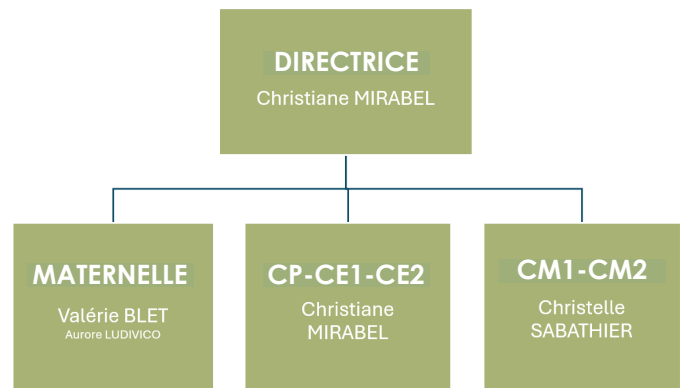
LE PERSONNEL

- **Aurore Ludovico** occupe le poste de ATSEM sur le temps classe. Elle encadre les enfants de maternelle pendant le temps cantine. Elle accompagne également les enfants de Saint Hippolyte pour les 2 trajets quotidiens du car.

- **Cléo Liégeois**, directrice du périscolaire. Elle s'occupe d'accueillir les enfants pendant les garderies et la cantine. Elle fait le lien entre le personnel et la mairie. Elle est en contact journalier avec l'équipe enseignante et peut apporter son aide dans des activités ciblées. Elle est aussi très importante pour les parents.

- **Aurélie Ruedas**, employée par la mairie de Vallabrix. Elle s'occupe de l'entretien de l'école. C'est elle qui organise l'installation de la salle de cantine, et du service des repas livrés par Sud-Est traiteur.

- Le centre Social de saint-Quentin met à notre disposition **2 animateurs pour compléter l'encadrement du périscolaire.**



-ÉCOLE DE VALLABRIX-
Isabelle Autissier
59 ÉLÈVES
3 Classes

LES TARIFS DU PERISCOLAIRE

Nous avons mis en place le **repas à 1 euro pour les parents ayant de petits revenus.** L'Etat complète la différence avec le prix normal.

3 tarifs pour la cantine :

- 1 euro jusqu'au QF 1000 ;
- 2,70 euros pour un QF de 1001 à 1300 ;
- 4,30 euros pour un QF supérieur à 1300.

Pour la garderie, tarif pour une prestation, quelque soit la durée :

- 0,60 euros jusqu'au QF 1000 ;
- 1,20 euros pour un QF supérieur à 1000.

LES HORAIRES

Garderie	Cantine	Garderie
7h 30 - 8h45	12h - 13h20	16h30 - 18h30

L'école est gérée par le SIRP (Syndicat intercommunal du regroupement pédagogique) qui est composé de 3 élus de Vallabrix et 3 élus de Saint Hippolyte de Montaigu.

Le SIRP s'occupe des locaux & du matériel de l'école.

NOS ANCIENS ELEVES ...

PASSAGE EN 6EME

BIANCOTTO Maïssa - BOUIS Lila
GUET Mathilde - COURTIN Mégane
DLIMI Aymen - GARCIA-GODON Timothé
LOPEZ Adrian MAHOUIN Gabin

OBTENTION DU BREVET DES COLLEGES

DLIMI Nayla - SELLES Gabriel
RIVIERES-DUMAS Oxana

HOMMAGE À ... NICOLE DAMAZ



L'école de Vallabrix, depuis longtemps, reçoit chaque mois la visite de conteuses qui offrent aux enfants des trois classes un beau moment de rêverie en leur lisant des histoires.

L'intervention de ces bénévoles se rattache aux actions du réseau des bibliothèques de l'Uzège.

Nicole Damaz que beaucoup de jeunes uzégeois ont connu au collège du Redounet comme professeur d'Education Physique, a été l'une de ces conteuses, une fois retraitée.

C'était à la fin des années 2000, une salle de classe était installée au foyer. Les conteuses faisaient découvrir les livres aux enfants par des activités.

Au terme de toutes les découvertes, les enfants choisissaient leur livre favori en déposant un bulletin dans l'urne de la mairie. Et puis, il y avait un bon goûter sous le préau de l'école (cour de la garderie actuelle).

Sur les photos, on voit Nicole Damaz avec Mathys Lafay, au moment du vote au foyer de Vallabrix, et dans la classe où elle évolue avec d'autres bénévoles.

Une femme souriante et très à l'aise avec les enfants. On comprend qu'elle pouvait leur transmettre beaucoup d'humanité.

Nicole Damaz s'est éteinte cet été. Ses anciens collègues et ses amis ont été très touchés par sa disparition.



MÉDIATHÈQUE



HORAIRES

LUNDI : 17h/19h

MERC: 17h/19h

VEND: 17h/19h

VACANCES SCOLAIRES

Pendant les vacances scolaires ouverture seulement le vendredi, sauf pour les vacances de Noël où la Médiathèque est fermée.

Près de 3000 documents à emprunter : livres et DVD, le prêt est gratuit !

La médiathèque La Renaissance de Vallabrix fait partie du réseau des bibliothèques du Pays d'Uzès,

La création d'une carte au moment de l'inscription permet d'accéder aux 20 bibliothèques du réseau.

Vous pouvez réserver des documents sur le site et une navette se charge de vous les apporter dans la bibliothèque de votre choix.



RAPPEL



L'inscription à la Médiathèque est gratuite.



La carte éditée permet de réserver également dans les autres médiathèques du réseau.

LIMITE DE PRÊT

Max
4 semaines



LIVRES x5

Max
2 semaines



DVD x2

CONTACT

Marie-Hélène Vaux
0678349730

mediatheque@vallabrix.com

La mairie propose un budget annuel de 850 euros pour l'acquisition de nouveaux documents. Ce qui nous permet d'améliorer le fonds documentaire et d'acheter un choix de nouveautés dans les dernières parutions.

Cette année, Clio Liegeois employée par la mairie accueille les classes tous les 2 mois, avec une animation et un prêt de livres.

Elle seconde également la responsable, Marie-Hélène Vaux en dehors des permanences. (2h par semaine).

Les permanences sont assurées par des lecteurs bénévoles.

Vous pouvez rejoindre l'équipe de bénévoles qui sera heureuse de vous compter dans le groupe.

PCS

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le PCS est un document de planification obligatoire élaboré par le maire à partir des informations transmises par le préfet mais également sur la base d'un diagnostic communal.

L'élaboration d'un PCS permet de disposer d'une organisation de gestion de crise et de mobilisation des moyens présents dans la commune afin de faire face à des situations très diverses.

Ainsi, le PCS complète et appuie les actions des services de secours, de sécurité et de santé publics de l'État et du département, et organise les actions de solidarité communale.

Dans le Gard, compte tenu de l'importance du risque inondation et du risque incendie, l'élaboration d'un PCS a été rendue obligatoire pour toutes les communes.

LE RISQUE INONDATION


Le risque d'inondation sur la commune touche faiblement la zone urbanisée. Cependant les dernières inondations importantes recensées en 2002 et 2014 ont produit des dégâts très importants sur les voies de circulation. En 2002, les accès au village ont été coupés, au sud (route d'Uzès), au nord (route de Bagnols) et à l'Ouest (extrémité des Liquières, la levade). En 2014, les chemins du bois ont subi un fort ravinement qui les a en partie détruits.


Le risque concerne donc surtout les personnes en transit. En cas d'alerte de risque majeur:

- Si vous êtes à l'extérieur du village, ne cherchez pas à rentrer chez vous.
- Si l'un de vos proches est à l'extérieur, signalez-lui le danger et demandez-lui d'attendre la fin de l'alerte pour rejoindre le domicile.


LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ


AVANT


 Informez-vous sur le risque (mairie, préfecture).


 Disposez d'un poste de radio à piles (Radio France, France info).

PENDANT


 Évitez tout déplacement.

 N'allez pas chercher vos enfants à l'école.


 Ne téléphonez qu'en cas de besoin.


 Sur demande des autorités, rejoignez un centre d'accueil.

VOUS CIRCULEZ AU MOMENT DE L'ALERTE :

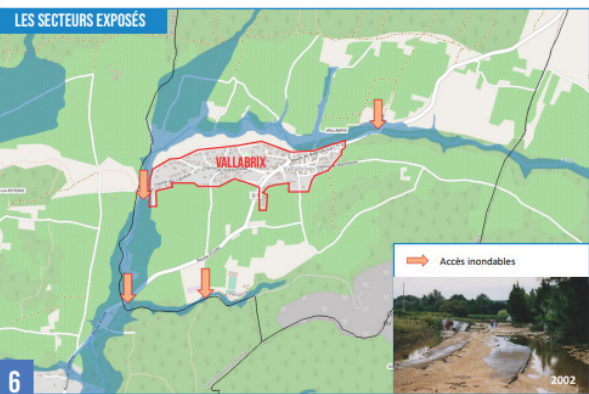
 Ne circulez pas dans une zone inondée. Éloignez-vous des cours d'eau, berges et ponts.

APRES

 Assurez-vous que l'eau du robinet est potable.

 Faites l'inventaire des dégâts. Déclarez le sinistre au plus tôt à votre assureur.

LES SECTEURS EXPOSÉS



6

DICRIM - Risque inondation

Il contient **les mesures à prendre à l'échelle communale pour prévenir le risque** et y faire face en cas de survenance de ce risque.

Les mesures prévues ont pour objet :

- L'alerte et l'information
- La protection et le soutien des populations présentes sur le territoire communal lors de l'événement.

QUI CONCERNE-T-IL ?

- Les élus de la commune
- Les forces de sécurité et de secours
- La préfecture
- Les services publics
- Les associations agréées de sécurité civile
- Les habitants de la commune

QUI L'ETABLIT ?

L'élaboration d'un PCS est un projet qui nécessite l'ensemble de la structure communale.

A Vallabrix, il a été réalisé en plusieurs étapes :

1 - Après l'incendie d'août 2022, la décision a été prise de donner à la population la capacité de mieux se protéger. Le DICRIM, *Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs*, sous la forme d'un livret est créé et distribué au début de juillet 2023. Il est mis en ligne sur le site internet de la commune et disponible en mairie.

2 - En mars 2024, une première version du PCS est présentée aux habitants volontaires pour soutenir la population en cas d'événement grave.

3 - En septembre 2024, un exercice visant à tester les systèmes d'alerte de la population prévus dans le PCS a été organisé.

4 - Novembre 2024 : le PCS est déclaré opérationnel. Le maire peut prendre un arrêté pour approuver le document.

Une version allégée sera mise en ligne sur : www.vallabrix.com

RÉSEAUX

AU REVOIR LE CUIVRE !

Voici un petit article que vous retrouverez régulièrement dans la gazette dans les années à venir.

La fibre internet s'est installée partout au cours de ces dernières années. Au 1er septembre 2024, **75,37 % de Vallabrix est éligible** (possibilité de se connecter).

Les opérateurs vont tout mettre en œuvre pour que 100% de la commune le soit le plus vite possible. **Mais moins de 50% de la population a basculé sur le réseau fibre pour l'instant.**

En 2028, l'ancien réseau va tout simplement être démonté, l'accès à internet ne sera alors possible que par la fibre.

POURQUOI ?

Parce que le réseau cuivre devient obsolète, contrairement à la fibre il est vulnérable à l'eau, aux champs électromagnétiques, aux mouvements de terrains et il est moins rapide. Et bien sûr les opérateurs n'ont pas les moyens techniques et financiers d'entretenir 2 réseaux en même temps.



LE CALENDRIER PREVISIONNEL

2025-2026 :

Rendre accessible toutes les zones à la fibre

2026 :

Fin des abonnements par le réseau cuivre (un nouvel arrivant sur la commune ou pour les nouvelles constructions, l'abonnement ne pourra se faire que par la fibre)

2027 :

L'objectif sera de faire basculer tout le monde sur la fibre

2028 :

Démontage de l'ancien réseau cuivre

Les mairies ne sont absolument pas responsables de cette opération. Elles délivrent néanmoins les arrêtés permettant les travaux et il leur est demandé de communiquer la démarche auprès de leurs administrés.



INFO IMPORTANTE POUR TOUTE PERSONNE VULNERABLE (personnes âgées, handicapées...) qui utilisent un système de télé surveillance par internet : **les organismes d'aide à la personne qui proposent ce service devront aussi passer à la fibre**, il vous faudra donc être également relié à ce réseau.

BIEN QU'IL RESTE DU TEMPS JUSQU'A 2028, NOUS VOUS INVITONS A PASSER AU RESEAU FIBRE LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE.



BILAN & PERSPECTIVES

LA CONSOMMATION D'EAU DES MÉNAGES EN 2023 :

24 552 M³

SOIT UNE BAISSSE DE 22% PAR RAPPORT A 2022



La tarification progressive que nous avons mise en place incite les gros consommateurs à réduire leur consommation ce qui va dans le bon sens.

Nous avons rénové les canalisations eau et assainissement sur toute la RD5 qui traverse le village . Il faudra dans les années à venir continuer à moderniser nos réseaux.

La loi NOTRE avait prévu qu' à partir de 2026, la gestion de l'eau et de l'assainissement ne pourrait plus être assurée par les communes. Des dispositions avaient été prises avec les communes avoisinantes (Saint-Quentin, La capelle, Flaux , Saint Hippolyte , Saint-Siffret , Saint-Victor) en vue de créer un syndicat . Avec ce syndicat, nous gardions la proximité et nous avons la volonté d'avoir une gestion directe en évitant de recourir aux sociétés privées (Véolia , Saur , etc) .

Le nouveau Premier Ministre vient de décider de laisser libres les communes de transférer ou non certaines de leurs compétences, y compris l'eau et l'assainissement.

J'ai sollicité une réunion avec l'ensemble des communes intéressées pour décider de la concrétisation de ce projet. Pour la commune de Vallabrix, nous y sommes plutôt favorables. Cet été , nous avons été confrontés à une situation incertaine sur la qualité de l'eau (couleur jaune à certains points).

Nous avons pris les mesures qui s'imposaient, au final, après analyse, la qualité de l'eau était bonne.

Néanmoins, cet épisode montre la fragilité de notre approvisionnement puisque nous avons un seul point de forage . En se regroupant, les communes pourraient mailler leurs réseaux de façon à être plus résilientes en cas d'incident sur un forage (pollution , inondations , problème technique).

B. Rieu

Nous rappelons que les forages doivent être déclarés en mairie et équipés d'un compteur.

BILANS DE LA CONSOMMATION D'EAU SUR 3 ANS

TRANCHES	2021	2022	2023
0 à 50m ³	11697	11409	11731
50 à 120m ³	10113	9918	8034
120 à 200 m ³	4940	5006	2668
>200m ³	4731	3652	2119

TARIFICATION PROGRESSIVE : EXPLICATION

TRANCHES	EAU	ASS	TOTAL
0 à 50m ³	1,00 €	1,00 €	2,00 €
50 à 120m ³	1,50 €	1,50 €	3,00 €
120 à 200 m ³	2,00 €	2,00 €	4,00 €
>200m ³	2,50 €	2,50 €	5,00 €

Exemple :

Si votre consommation est de 140m³ à l'année,

vos factures se calculent :

50m³ de la T1 = 100€

70m³ de la T2= 210€

20m³ de la T3 = 80€

Soit un total de = 390€

Ajouter :

Taxes et abonnements

Abonnement Eau 60,00€

Abonnement Ass 20,00€

Préservation/m³ 0,11€

Pollution/m³ 0,28€

Modernisation 0,15€

Cette tarification progressive est favorable par rapport à une tarification fixe tant que votre consommation n'excède pas 175 m³/an .

Toutes les informations sur la tarification progressive de l'eau sont sur le site de la commune. Un calculateur vous permet de simuler votre facture.

GESTION DE L'EAU / EAU & ASSAINIS.

GESTION DE L'EAU

Depuis la mise en place par la mairie d'une grille tarifaire visant à favoriser une utilisation de l'eau de façon raisonnée, nous constatons en effet une baisse significative de la consommation de l'eau.

Souvent à 240 m³ par jour en plein été, la consommation ne dépasse plus les 200 m³ désormais et ce malgré l'augmentation du nombre de résidences sur la commune (nouveau quartier entre autres).

En hiver, la consommation est restée à une moyenne d'environ 80 m³ par jour, là encore malgré l'augmentation des habitations.

Cette réussite n'est pas uniquement due à l'aspect économique. Elle révèle une réelle prise de conscience des résidents de Vallabrix sur la nécessité d'économiser ce bien, ainsi que les efforts réguliers sur l'entretien du réseau, même si cela reste perfectible.

Cela est en tout cas un très bon résultat dont nous pouvons toutes et tous être fiers et qui témoigne encore de la conscience citoyenne des habitants de la commune.

T. Eveilleau

RÉGIE COMMUNALE

L'assainissement collectif est effectué par une station d'épuration à roseaux réalisée en 2014.

Un entretien régulier des roseaux est nécessaire : l'agent communal en est chargé, avec une équipe du chantier d'insertion du centre social qui intervient pour le désherbage plusieurs fois par an.

Les particuliers dotés d'un assainissement individuel font vérifier leur installation annuellement un organisme agréé (le SPANC) .

Le prix de l'eau distribuée et de l'assainissement fixé par le conseil municipal tient compte des coûts de fonctionnement de la régie.

Une taxe de raccordement au réseau est perçue pour provisionner les travaux indispensables sur les réseaux de distribution de l'eau potable et de collecte des eaux usées.

Chaque année la commune transmet aux services à la DDTM un document de synthèse (RPQS) dont la fonction est de rendre compte du prix et de la qualité du service rendu aux usagers.

L'eau de la commune est analysée tous les mois par un laboratoire agréé par l'ARS.

O. Pernin-Vidal.

Comment fonctionne la régie communale de l'eau à Vallabrix :

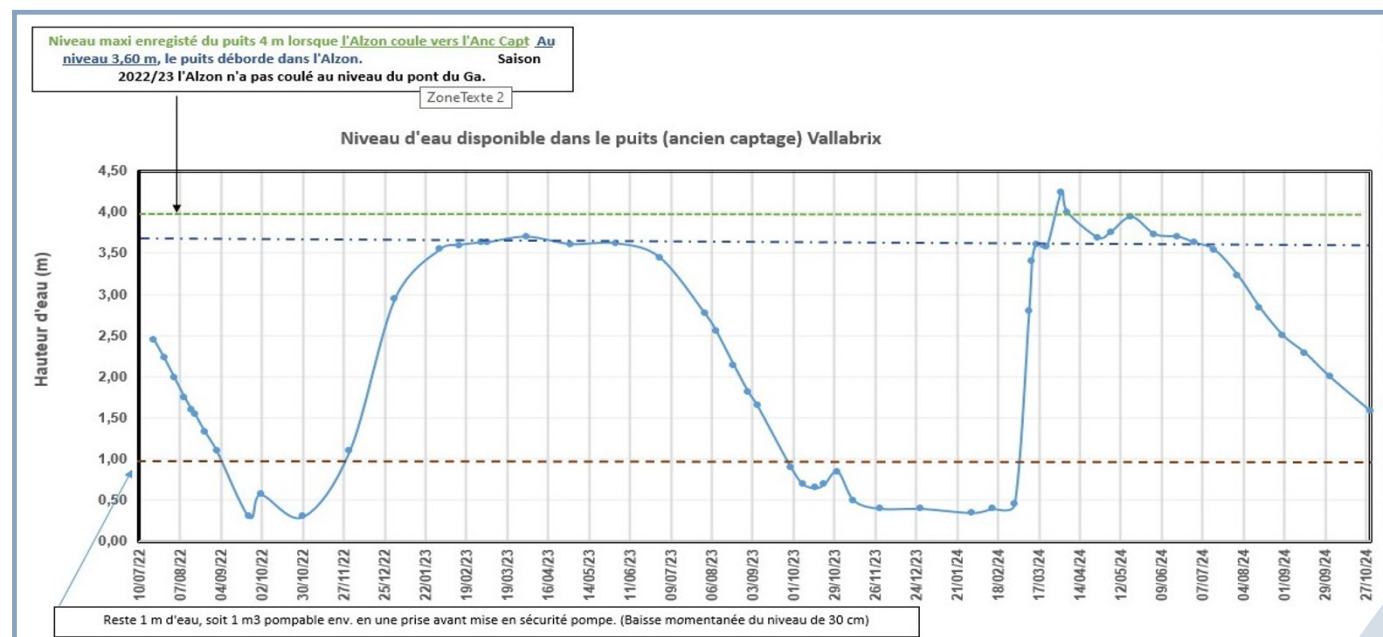
- **L'agent technique municipal** : il vérifie le fonctionnement des installations, s'occupe de la chloration de l'eau, intervient sur les petites pannes du réseau, change les compteurs ou les installe, fait le relevé annuel des compteurs d'eau.
- **Deux bénévoles (André Bêteille, Michel Voisin)** : ils enregistrent les prélèvements d'eau à la station de pompage et la redistribution à partir du château d'eau. Transmettent les données et les analysent.
- **Deux élus (Thierry Eveilleau, Bernard Rieu)** : ils s'assurent du bon fonctionnement de l'ensemble des installations, sont en relation avec les entreprises spécialisées, engagent les réparations et les travaux nécessaires (changement d'une pompe par exemple). Ils suppléent l'agent communal pendant ses congés.
- **La secrétaire de mairie** : elle gère toute la partie administrative de la régie, organise le relevé annuel des compteurs et établit les factures.

FACTURE D'EAU

Une seule par an, éditée en fin d'année payable au Trésor public. La trésorerie n'accepte l'étalement du paiement que sur dossier justificatif. Il est donc conseillé de provisionner le montant dû sur la base de la facture précédente. Le calculateur de la tarification progressive sur le site de la commune, peut vous être utile.

EAU & ASSAINIS. / ANCIEN CAPTAGE

ANCIEN CAPTAGE



SUIVI DU NIVEAU D'EAU DE L'ANCIEN CAPTAGE

L'ancien captage qui servait à alimenter les habitants jusque dans les années 1990 fait l'objet d'un suivi. Il est situé au bord de l'Alzon.

Ce suivi permet de mesurer l'évolution de la ressource en eau dans le puits et de faire des observations sur le débit de l'Alzon.

La courbe montre par exemple qu'au printemps, le niveau de l'eau était plus important en 2024 qu'en 2023 et que l'Alzon a même coulé entre mars et avril 2024. La photo du débit après un orage date du mois de mai 2024.

Après la saison d'été, en septembre, le niveau d'eau était plus élevé en 2024 (2,5m), qu'en 2023 (1,70m) et surtout qu'en 2022 (1,1m).

L'année 2024 est marquée par des pluies régulières à partir du mois de février. Pour autant, le cours d'eau ne s'est reconstitué que très ponctuellement. Globalement le niveau de l'eau dans le puits reste faible : la nappe phréatique n'alimente plus la rivière. La remarque vaut surtout pour le mois d'octobre 2024 où, malgré les épisodes pluvieux, le niveau d'eau dans le puits a baissé fortement.

On note aussi une longue période, entre octobre 2023 et février 2024, où le puits était pratiquement à sec alors que cette période est normalement propice à un renforcement de la ressource en eau.

Aujourd'hui, la commune puise son eau dans le captage des Sablons situé sur le territoire de la commune de Saint-Quentin. Le potentiel de la ressource semble très important.

Mais qui sait ce que l'avenir réserve ?



18 MAI 2024 - ABONDANCE D'EAU
SECHERESSE AUJOURD'HUI

L'évolution de notre ancien captage plaide pour la vigilance et la mutualisation des ressources sur un territoire élargi.

Nous devons les données sur l'ancien captage (mesures et mise à disposition de l'information) à l'action bénévole de Michel Voisin. Nous le remercions de sa contribution à la connaissance de notre réseau d'eau.

O. Pernin-Vidal.

POUR MIEUX COMPRENDRE LE PROBLEME...

UNE ANALYSE HYDROLOGIQUE

Nous avons demandé à un hydrogéologue du BRGM* d'analyser les relevés du niveau d'eau dans l'ancien captage.

Le document produit par Adrien Selles explique pourquoi les nappes se rechargent difficilement et donne un éclairage sur les évolutions de la pluviométrie en méditerranée jusqu'à la fin du siècle.

A retrouver sur le site www.vallabrix.com, rubrique **Hydrologie**.

*(Bureau de recherches géologiques et minières)

BIEN VIVRE ENSEMBLE

LA QUALITE DE NOTRE CADRE DE VIE EST L'AFFAIRE DE TOUS!



ENSEMBLE, luttons pour un cadre de vie préservé qui favorise un sentiment de bien-être et de sécurité dans le village.

Respecter quelques règles simples de civisme, les règlements communaux, ainsi que l'environnement, permet à chacun de participer à la vie harmonieuse du village. Cette rubrique n'a pas pour vocation de résoudre toutes les difficultés liées aux comportements irresponsables, mais elle vise à rappeler les bases essentielles du « bien vivre ensemble ».

VITESSE & SECURITE



L'ESPACE PUBLIC A TOUS, PARTAGEONS LE !

Piétons, cyclistes, automobilistes, chacun à une place sur la chaussée et la voirie et chacun doit respecter le code de la route ; rappel : la vitesse est limitée à 30km/heure sur l'ensemble de la commune.

Bien que certaines zones ne soient pas réglementées par une signalisation indiquant que l'arrêt ou le stationnement sont interdits, il y va de votre bon sens et de votre expérience de conducteur averti.

LE STATIONNEMENT

Est interdit dans les virages, à ras des intersections, sur les trottoirs et passages piétons. Ces recommandations doivent s'appliquer en priorité devant l'école, le parking du foyer.....

Nous devons nous efforcer de garer nos voitures dans l'enceinte de nos propriétés. La commune a mis à disposition des aires de stationnement pour nos véhicules, qu'il est demandé de privilégier, même si cela demande parfois un peu de marche à pied.

LE PARKING

Route de Masmolène, parking du nouveau lotissement à l'entrée du village et parking de la tranchée en face du tri sélectif.

Le déplacement doux peut répondre aussi aux problèmes de sécurité et de surcharge de véhicules.

- Des racks à vélo ont été installés place de l'Horloge et au niveau mairie.
- Une aide est proposée par la mairie à l'achat d'un VAE (vélo à assistance électrique).

LES ANIMAUX



GARANTIR LA PLACE ET LE BIEN ÊTRE DE L'ANIMAL DANS LE RESPECT DES AUTRES

Propriétaire de chien, vous devez être conscient que les déjections de votre animal sont causes de multiples nuisances néfastes pour l'environnement.

Tout propriétaire de chien est tenu de ramasser les déjections canines sur le domaine public et ce par hygiène publique.

CHIENS QUI ABOIENT : VEILLONS À LA TRANQUILLITÉ DE TOUS

Les aboiements répétés d'un chien peuvent vite devenir une source d'énerverment pour les voisins. Il est donc essentiel de prendre des mesures pour éviter les aboiements intempestifs. Conformément à l'article 1385 du Code civil, le propriétaire d'un animal est responsable des dommages que celui-ci pourrait causer, qu'il soit sous sa garde ou non.

LES NUISANCES SONORES

«Respectons la tranquillité de nos voisins»

L'arrêté municipal n°22/2014 consigne les comportements à adopter pour les bruits du voisinage.

Pour entretenir de bonnes relations de voisinage:

- Les travaux bruyants extérieurs de bricolage et jardinage réalisés par des particuliers ne doivent pas être une gêne pour vos voisins et sont réglementés par arrêté préfectoral.
- "Envie de faire la fête ? Pensons à prévenir les voisins"

VIVRE ENSEMBLE , C'EST S'ENGAGER POUR LES AUTRES

Le bien-vivre ensemble repose sur un engagement collectif et une attention constante envers nos voisins et notre environnement.

LES DECHETS**PROPRETÉ : UN VILLAGE PROPRE EST L'AFFAIRE DE TOUS**

Un village agréable et propre passe par des gestes simples.

- Penser à sortir sa poubelle la veille du jour de ramassage et la rentrer après la collecte;
- Ne pas déposer de déchets sauvages au pied des poubelles ou dans la nature.

LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE

EST STRICTEMENT INTERDIT pour les particuliers en tout lieu et toute l'année. Il existe d'autres solutions : broyage, compostage, déchetterie. Ces alternatives permettent de préserver la qualité de l'air et d'éviter des désagréments pour le voisinage.

Maryse Frammery

REPAS COMMUNAL / VIE DU VILLAGE**REPAS COMMUNAL**

Un repas des aînés chaleureux pour bien commencer l'année !

Le dimanche 28 janvier 2024, le traditionnel repas des aînés a réuni 80 personnes dans la salle du foyer municipal.

Organisé par l'équipe municipale, cet événement incontournable a permis aux aînés, présidents d'associations, bénévoles du GPN et Médiathèque, et personnels municipaux de partager un moment convivial et festif.

Le repas préparé par le traiteur Teissier ainsi que les gourmandises de Chloé ont ravi tout le monde, autant par la qualité que par le service impeccable.

Le prochain repas est déjà prévu pour :
le dimanche **19 janvier 2025 à 12h** au foyer communal de Vallabrix.
Pensez à vous inscrire en mairie avant le 6 janvier 2025 pour ne pas manquer ce beau rendez-vous !

M. Frammery

EUROPEENNES

38 listes étaient en concurrence pour les élections européennes 2024 : c'est un peu plus qu'en 2019 (34 listes).

Le scrutin européen favorise l'expression des idées mais l'abondance du choix politique ne rend pas toujours explicite le fonctionnement du parlement européen et notamment des groupes parlementaires qui sont formés après les élections.

Le lundi 27 mai, la mairie avait invité le directeur de la Maison de l'Europe de Nîmes à venir animer une soirée d'information sur le thème : « L'Europe, à quoi ça sert ? ».

Une occasion de mieux comprendre ce que l'Europe peut apporter aux citoyens et comment mieux faire valoir ses choix au sein du Parlement.

Taux de participation sur la commune : 62,28%
(en France : 51,49%)
16 listes sur les 38 ont obtenu des voix



Nom de la liste	Résultat Vallabrix	Résultat national
RN (Bardella)	29,19	31,37
Union de la Gauche (Glucksmann)	12,92	13,83
Besoin d'Europe (Hayer)	11,48	14,6
Europe Ecologie (Toussaint)	11	5,5
LR (Bellamy)	6,70	7,25
La France Insoumise (Aubry)	6,70	9,89
La gauche unie (Defontaine PCF)	6,22	2,36

Les 7 listes qui ont obtenu + de 5%

LEGISLATIVES

Malgré la précipitation de l'organisation, la courte durée de la campagne électorale et la date (début des vacances d'été), les électeurs de Vallabrix se sont mobilisés .

Le taux de participation a été de 75% au 2ème tour.

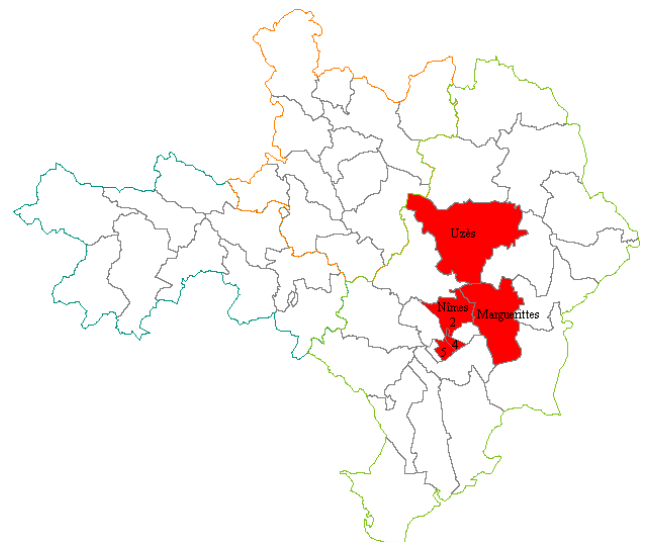
A Vallabrix, comme dans d'autres communes de l'Uzège, c'est le candidat nîmois Nicolas Cadène, représentant l'union des gauches qui est arrivé en tête.

L'ensemble des électeurs de la 6ème circonscription ont désigné avec 51,4 % des voix, la candidate RN Sylvie Josserand, originaire de Saône et Loire.

CIRCONSCRIPTIONS DU GARD :



LES CIRCONSCRIPTIONS LÉGISLATIVES DU GARD



La 6ème englobe les cantons de Nîmes Nord, Marguerittes et Uzès

RIVIÈRES

L'ENTRETIEN DU COURS D'EAU

L'EPTB (Etablissement Public Territorial de Bassin) des Gardons est intervenu sur le lit de l'Alzon au mois de novembre : le cours d'eau a été dégagé entre le Pont du Gas au Nord et au sud, le passage de l'Alzon sous la D5, près du Mas de la Chataigneraie.

Ce travail d'élagage et de désencombrement de la rivière était attendu pour éviter la formation d'embâcles et le gonflement de la rivière en cas de fortes pluies.

L'EPTB des Gardons met ses techniciens au service des communes mais aussi des particuliers qui peuvent les solliciter.

Les conseils de Pierre Nègre, technicien de rivière à l'EPTB Gardons

Selon le Code de l'environnement, le propriétaire d'une parcelle située en bord de rivière est réglementairement tenu d'entretenir régulièrement le cours d'eau. Pierre nous en dit plus !

- Quand et à quelle fréquence dois-je intervenir ?

On intervient préférentiellement **du 15 septembre au 1er mars**, période pendant laquelle le milieu est moins vulnérable. On évite ainsi la période de reproduction des oiseaux. Les arbres coupés cicatrisent également beaucoup mieux à cette période (hors montée de sève). **La fréquence d'intervention dépend de la végétation.**

Si la végétation est jeune, pas encore bien installée, il faut intervenir tous les ans, voire tous les 2 ans.

Et oui, **le propriétaire riverain est aussi propriétaire des berges** du cours d'eau et porte donc la responsabilité de leur entretien !

- Concrètement, que dois-je faire si je suis propriétaire riverain ?

En fait, **il s'agit avant tout d'enlever tout ce qui pourrait gêner l'écoulement** lors d'une montée des eaux ! On retire les arbres qui poussent dans le lit mineur ou qui menacent de tomber dans le cours d'eau : ceux qui penchent trop, les arbres trop âgés ou ceux qui sont déjà morts.

La présence d'arbres morts dans la ripisylve est tout à fait normale. C'est un milieu en constante évolution. Ils offrent des abris à de nombreuses espèces (chauves-souris, oiseaux, loutres...) et c'est aussi une source de nourriture (insectes qui mangent le bois par exemple).

Il ne faut intervenir que si l'arbre menace de gêner l'écoulement à court ou moyen terme.

On le coupe alors proprement, à la tronçonneuse,

en évitant le traitement mécanique à l'épareuse qui déchiquette les arbres et propage les maladies.

Il faut également retirer les embâcles (accumulation naturelle de matériaux solides, tels que le bois mort, apportés par les eaux), notamment à l'amont des ponts.

Dans les petits cours d'eau et **si c'est vraiment nécessaire, on débrousaille aussi** la végétation herbacée ou arbustive et les ronces qui se développent dans le lit du ruisseau.

- Pourquoi est-ce une « fausse bonne idée » de tout couper ?

En coupant toute la végétation des bords de cours d'eau, **on se prive des services essentiels qu'offre naturellement la ripisylve** : tels que la stabilisation des berges (il y a moins d'érosion) ou l'ombrage (il y a moins de végétation dans le cours d'eau et donc moins de travail d'entretien, et la qualité des eaux est meilleure).

Il faut aussi garder en tête qu'**une zone coupée à blanc se verra rapidement envahie** par des espèces végétales pionnières ou invasives, qui vont demander un entretien beaucoup plus régulier !



LES BONS GESTES A RETENIR :

- **Quand vous abattez un arbre** : coupez-le au ras du sol, conservez la souche et les racines (stabilisation de la berge)
- **Gardez préférentiellement les essences les plus adaptées** (peuplier, saule, aulne, frêne)
- **Préservez les arbres les plus jeunes**
- **Conservez certains arbres morts** en retrait de la berge, qui ne risquent pas de tomber dans l'eau (abris pour la biodiversité)
- **Réalisez des coupes sélectives** pour favoriser le développement d'une végétation diversifiée (essences et classes d'âge variées).

DEBROUSSAILLAGE

Nous vous rappelons que les obligations légales de débroussaillage ont été mis en place afin de protéger les personnes et les biens en cas d'incendie.

Toute personne ne respectant pas cette obligation risque une amende forfaitaire dans un premier temps puis une amende de 35 euros par mètre carré. Par ailleurs en cas de feu et de dégâts, les assurances peuvent ne pas assurer leur prise en charge si les OLD n'ont pas été respectées.

La mairie souligne un gros effort des habitants de la commune en la matière, elle-même s'est mise en conformité sur les parcelles communales.

Toutefois il reste encore des espaces à traiter aussi nous invitons tous les propriétaires à se mettre en conformité dans leur intérêt et pour le bien de tous.

Un débroussaillage doit être effectué sur un périmètre de 50 m autour de l'habitation, les branches basses doivent être éliminées jusqu'à 2,5 mètre de haut et des arbres doivent être éliminés régulièrement afin de créer des coupe-feux.

De même, chaque propriétaire possédant des arbres sur son terrain ayant des branches en contact avec des fils électriques ou télécom doivent procéder à des élagages afin de ne pas mettre en péril les réseaux (particulièrement en cas de vents et orages).

Le SICTOMU invite à respecter les mêmes règles afin que les camions de ramassage puissent passer.

En cas d'obstruction sur la voie publique par des branches, le SICTOMU réserve le droit de ne pas assurer le ramassage afin de ne pas endommager les véhicules.

T. Eveilleau

COMPOSTAGE

La réglementation sur le tri des biodéchets est entrée en vigueur. Il ne doit plus y avoir de restes de fruits, de légumes, et plus généralement de repas dans le bac marron.

Vous devez tout mettre dans votre composteur.

Faites un trou, déposez vos déchets puis recouvrez avec de la matière sèche, la fois suivante faites le trou à côté du précédent et ainsi vous couvrez la surface du composteur au gré des apports. Pour bien réussir votre compost, il convient d'alterner couches de biodéchets (en morceaux), et celles de matière sèche (broyat ou feuilles). Aérez de temps en temps pour faciliter l'apport d'oxygène, et ainsi aider au développement des bactéries.

Pour la première fois le 25 septembre une formation a dû être annulée par le maître composteur qui n'a reçu aucune inscription.

Pourtant moins de la moitié des foyers de Vallabrix ont un composteur. Rappelons qu'il est gratuit si vous participez à la formation ; alors n'hésitez pas à vous inscrire en ligne sur le site sictomu.fr rubrique démarche en ligne.

Par ailleurs, pour protéger vos plantes, des distributions de broyat ont lieu le samedi tous deux mois. La prochaine devrait être le 7 décembre.

Des distributions de compost ont également lieu au printemps et en automne. L'information est mise sur la une du site de la commune : vallabrix.com.

CONTACT

Rodolphe LENOIR - 04 66 20 30 70 - rodolphelenoir@sfr.fr
Hervé DEPASSE - 04 66 03 18 24 - joethdps@sfr.fr

COMPOSTAGE PARTAGÉ



Si vous ne pouvez ou ne souhaitez pas avoir de composteur individuel, trois composteurs collectifs sont à votre disposition dans le village. Faites y vos apports de biodéchets.

Les règles ne sont pas identiques au compostage domestique, les matières à apporter sont limitées.

Vous ne pouvez pas y déposer : de pain, de viandes et os, poissons et arêtes, ordures ménagères, tailles et tontes, déchets de jardin, étiquettes de fruits, sacs plastiques (même compostables ou biodégradables), mouchoirs, lingettes, capsules de café, bouchons de liège, papier alu, papier cuisson, coquillages, cendres, excréments, litières.

Le principe pour déposer ses déchets est le même. Le bac de matière sèche est à côté du bac d'apports qui lui, sera vidé dans le bac de maturation lorsque le référent de site le jugera nécessaire.

Lorsque le bac de maturation est à point, le compost sera soit distribué aux utilisateurs répertoriés, ou bien sera réparti sur les parterres à proximité.

Nous avons, au mois de juin, fait une distribution de compost avec un apéritif sur le site de la fontaine Condamine, l'occasion d'échanger et de promouvoir la technique de compostage autour d'un verre.

FRANCE SERVICES

France services est un guichet unique regroupant plusieurs administrations pour simplifier le quotidien des usagers et faciliter les démarches.

À partir de **Janvier 2025**, la Maison France services de Vallabrix, qui propose des permanences mensuelles itinérantes, sera remplacée par deux points fixes à Uzès et Lussan.

La dernière permanence à Vallabrix aura lieu le jeudi 19 décembre de 14h à 16h30 au foyer communal.

La Maison France services d'Uzès sera située à l'Espace entreprise emploi, place des Cordeliers, bâtiment Alzon.

Un **service de transport à la demande** (bus CCPU LR2) est toujours à disposition les mardis et vendredis pour les habitants de Vallabrix, au prix fixe de 2 euros avec réservation par téléphone.

Réservation au 0 805 608 100

ALLER	Point d'arrêt	MV	MV
FONTARÈCHES	Mairie	08:25	13:30
S ^T LAURENT	Abribus	08:32	13:35
LA BASTIDE	Abribus	08:37	13:40
POUGNADORESSE	Ancienne Ecole	08:42	13:45
VALLABRIX	Cave coop	09:00	14:05
S ^T QUENTIN	Place du Marché	09:10	14:15
UZÈS	La Poste	09:20	14:25

RETOUR	Point d'arrêt	MV	MV
UZÈS	Esplanade	11:30	17:30
S ^T QUENTIN	Place du Marché	11:40	17:40
VALLABRIX	Cave coop	11:50	17:50
POUGNADORESSE	Ancienne Ecole	12:10	18:10
LA BASTIDE	Abribus	12:15	18:15
S ^T LAURENT	Abribus	12:20	18:20
FONTARÈCHES	Mairie	12:25	18:25

SICTOMU

Le ramassage des déchets "restes " est effectué par le SICTOMU le jeudi matin.

- **Le tri sélectif pour le verre et papier** sur deux sites, devant la cave coopérative et au point d'eau sur le chemin du plan, sous la Côte.

- **Des composteurs des biodéchets** sont situés sur 3 sites à l'entrée nord du village, au centre du village près du lavoir, place de la Liberté

- **Des sacs jaunes** peuvent être retirés à la mairie (1rouleau par personne du foyer) pour le tri des emballages.

La déchetterie de Vallabrix est située à l'entrée sud du village. **Le badge d'accès à la déchetterie est fourni sur présentation d'un justificatif de domicile et de la carte grise du véhicule C.**



DISPOSITIF ALERTE

Un dispositif d'alerte à la population a été mis en place afin de vous tenir informés des événements qui pourraient vous toucher : **inondations, risques liés à la sécurité publique, situations exceptionnelles...**

Ce service permet la diffusion de messages vocaux, sms.

Si vous souhaitez bénéficier de ce service gratuit et être alertés par téléphone, vous pouvez vous inscrire à la liste de diffusion du village.



Le système de téléalerte répond à toutes les obligations de la CNIL ; toutes les informations communiquées resteront confidentielles.

Vous pouvez vous inscrire au secrétariat de la mairie. **Un livret "DICRIM", document d'information communal sur les risques majeurs est à votre disposition.**

LIVRET HABITANT

LES ÉQUIPEMENTS

MAIRIE	Secrétariat Lundi 8h00 - 12h00 13h 30 - 17h 30 Mercredi 8h - 12h Vendredi 8h - 11h	04 66 22 58 12 1 place de l'Hôtel de Ville mairie@vallabrix.com Site internet : www.vallabrix.com
ECOLE PRIMAIRE ISABELLE AUTISSIER	Ecole maternelle et élémentaire	Place de l'Hôtel de Ville
GARDERIE	le matin de 7h30 - 8h45 et l'après-midi de 16h30 à 18h30	Place de l'Hôtel de Ville
MÉDIATHÈQUE	Lundi - mercredi, vendredi 17h - 19h	56 place de l'Horloge
LUDOTHÈQUE	Les 1ers samedis du mois de 15 à 17h	Foyer communal
FOYER COMMUNAL	Usage réservé aux habitants et aux associations du village. Pour la location : s'adresser au secrétariat	Place de l'Hôtel de Ville
LOCAL INTER-ASSOCIATIF LA CASCAILLE	Usage réservé au bar associatif et associations du village. Pour la réservation : localasso@vallabrix.com	56 place de l'horloge
JARDIN JEUX D'ENFANTS		Chemin de la Madone

LES SERVICES

MOBILITÉ LIGNES DE BUS CCPU	Réservations au 0 805 608 100 la veille avant 16h	Point d'arrêt Cave coop Mardi et <u>Vendredi</u>
MAISON FRANCE SERVICE SUR RDV. AIDE AUX DÉMARCHES POUR LA CAF, CPAM, IMPÔTS, CARTES GRISES...	Uzès Bâtiment Alzon Place des Cordeliers	
DÉCHETTERIE	Chemin de la carrière	Mardi, Mercredi Vendredi, Samedi de 8h30 à 11h45 et de 14h00 à 17h15 Tél : 04 66 22 89 32 ou 04 66 22 13 70
SICTOMU	www.sictomu.fr	Renseignements 04 66 22 13 70

LIVRET HABITANT

ALIMENTATION

EPICERIE	56 place de l'horloge	Mardi - Vendredi 17h00 à 19h00
ABRIX BAR	56 place de l'Horloge	Mardi : 11h-15h/ 17h-20h Mercredi : 11h-15h Jeudi : 11h-15h Vendredi : 11h-15h/ 17h-23h
PIZZA MANIAC	Station parking du foyer	mardi de 18h00 à 21h00 06 16 64 23 36
BOUCHERIE, CHARCUTERIE, TRAITEUR ' LES DÉLICES D'ANDUZE	Station cave coopérative	mardi à 13h30 04 66 60 55 20 07 60 75 82 48
FOODTRUCK LES CULOTTÉS CRÊPES	Station parking du foyer	Jeudi soirée
PÂTISSÈRE LES GOURMANDISES DE CHLOÉ	Plan du Four	07 49 10 65 95

LOISIRS

CENTRE ÉQUESTRE	Chemin de la Carrière	06 71 10 37 37 letrier-de-luzege.ffe.com
ACCROBRANCHES	Route de Vallabrix/ Accès via Chemin de la Carrière	06 17 87 79 28

D'AUTRES SERVICES A PROXIMITE

Présence30 Service à domicile pour personnes fragilisées : aide à domicile, soins infirmiers à domicile, service polyvalent d'aides et de soins. Service pour les actifs : ménage, repassage, garde d'enfants, gardiennage du domicile.	Bât. Europa ZAC Pont des Charrettes 30700 Uzès	04 66 75 77 30 uzes@bonjours.info Lundi au vendredi 9h-12h / 14h-17h
APEF Service à domicile	Avenue Georges Pompidou Les Jardins de la Bourgade 30700 Uzès	uzes@apef.fr Lundi au vendredi 9h-12h / 14h-18h
LE BONHEUR À LA CLÉ Service et livraison de repas à domicile	6 rue de la Gibertine 30100 Alès	ales@lebonheuracle.fr 04 66 55 39 01 https://lebonheuracle.fr 8h30-12h30 / 13h30-18h
CENTRE MÉDICO-SOCIAL À UZÈS ASE (Aide social à l'enfance) : M. Gauthier / PMI (Protection maternelle et infantile) : Mme Bejanin /SST (Santé et sécurité au travail) : M. Lemaire	immeuble l'Alzon Place des Cordeliers 1er étage 30700 Uzès	04 66 03 48 00 Tous les jours 9h-12h / 13h30-17h Sauf le jeudi après-midi

SOLIDARITE

La commune de Vallabrix est adhérente au :

Centre social de Saint-Quentin la Poterie proposant :

- Activités socioculturelles : musique, sports, activités manuelles et culturelles
- Transport à la demande
- Aide à la parentalité
- Séjours en famille ou pour les adolescents



Centre Socioculturel Intercommunal

Pierre Mendes France

Avenue Léon Pintard
30700 Saint-Quentin la Poterie
<https://www.csipmf.fr/>
Tél. 04 66 22 42 07

LES ASSOCIATIONS

ABRIX BAR	Bar associatif Organise une animation musicale sur la période estivale	Adrien Boulon 06 01 02 42 73
APE	Association des parents d'élèves	lapevallabrix@gmail.com
LA FENÊTRE À MENEUX	Organise les manifestations culturelles en lien avec la médiathèque	mediatheque@vallabrix.com
SPORTS ET LOISIRS	Propose un programme hebdomadaire d'activités sportives et des activités de loisirs (pétanque, randonnée, découverte du patrimoine etc...)	sportsetloisirs@laposte.net
MUSIQUE SANS MESURE	Organise des concerts classiques avec des interprètes reconnus	paulsnelgrove47@gmail.com
VITAE	Vallabrix, Initiatives, Traditions, Accueil, Environnement – Est à l'initiative du livret d'accueil pour les habitants de Vallabrix	adema30@orange.fr
GPN	Groupe de Passionnés de la Nature Groupe de bénévoles œuvrant à l'embellissement du village, à la découverte et à la préservation des espaces naturels. A créé deux circuits de promenades autour de Vallabrix- Livret descriptif disponible en mairie.	joethaps@sfr.fr

SACS JAUNES - BILAN

COLLECTE DES EMBALLAGES

Obtention des sacs jaunes :

Chaque personne du foyer reçoit un rouleau de 25 sacs de 50 litres en dotation de départ. Cela correspond à la production moyenne d'un individu par an.

Pour les résidences secondaires, la dotation est d'un rouleau par foyer.

Les dotations sont renouvelables sur simple demande en mairie. Cependant, la commune et le SICTOMU se réservent le droit de refuser un renouvellement de sac en cas de consommation excessive.

Contenu du sac jaune :

Ne mettez dans le sac jaune que les emballages en plastique, en carton et en métal du quotidien.

Ils doivent être vides, mais n'ont pas besoin d'être lavés. Par exemple, ne laissez pas de raviolis dans leur boîte de conserve, mais n'utilisez pas d'eau pour nettoyer la sauce tomate à l'intérieur.

Rappelez-vous que l'emballage a pour mission de contenir, protéger et aider au transport d'un produit. Il n'a pas d'autre but. En revanche, un objet (comme une fourchette en métal) a été acheté pour sa fonction propre.

Le bois n'est pas accepté dans les sacs jaunes. Déposez vos barquettes (par exemple, celles de fraises) au composteur ou aux ordures ménagères.

Exceptions :

Les produits toxiques (peintures, produits d'entretien pour piscine, barbecue, voiture, jardin, etc.) doivent être déposés en déchèterie. Leur présence dans le sac jaune entraînera un refus.

Les grands cartons doivent également être déposés en déchèterie. Les cartons de taille moyenne peuvent être découpés ou pliés et déposés dans le sac jaune.

Présentation de vos sacs :

La collecte de vos sacs jaunes a lieu le même jour que votre bac marron.

Les sacs doivent être déposés au même endroit que le bac marron la veille au soir du jour de collecte.

Au moment de la collecte, deux éléments sont à prendre en compte :

Les animaux errants : Pour éviter que votre sac jaune ne soit éventré par un animal, sortez-le la veille au soir de la collecte uniquement. Il est également conseillé de le suspendre à environ 1 mètre au-dessus du sol.

Les rafales de vent : Afin d'éviter que votre sac s'envole lors de fortes rafales de vent, veillez à ce que les liens coulissants soient bien resserrés. Vous pouvez également accrocher votre sac à un élément fixe ou le lester avec une pierre. Cependant, faites attention à ne pas faire un double nœud, car cela pourrait empêcher la collecte de votre sac (et de votre bac marron si votre sac y était attaché).

Un doute sur la collecte, le tri ou le traitement de vos déchets : www.sictomu.fr ou 04 66 22 13 70

BILAN SUR LA COMMUNE

La collecte des emballages au porte à porte dans des sacs en plastique jaune a été mise en place à Vallabrix à la fin du mois de mars 2023.

Très rapidement, les habitants ont pris l'habitude de déposer leurs sacs le mercredi soir, en même temps que leur bac marron. Les refus de tri sont relativement peu nombreux.

Entre mars 2023 et octobre 2024, la commune a distribué 727 rouleaux de 25 sacs.

Sans être hors-normes, la consommation de sacs jaunes est importante.

La diminuer, c'est réduire les emballages plastique...



PETIT RAPPEL

Les agents du Sictomu ne peuvent en aucun cas rentrer chez vous, il est donc impératif que votre sac jaune soit accroché à l'extérieur, sur la voie publique.

Par exemple, si votre sac est accroché à votre portail et que ce dernier est ouvert, dans ce cas il se retrouve à l'intérieur de votre domicile et de ce fait il ne sera pas ramassé par les agents. Aucun message ne vous sera envoyé car cela ne fait pas partie des erreurs de tri. Pensez donc à fermer votre portail pour que le sac jaune se trouve à l'extérieur.

D'autre part, pour éviter une pollution visuelle, il serait souhaitable de mettre vos sacs jaunes qu'à partir du mercredi. En effet, il arrive qu'ils soient déposés dès le lundi, voir le dimanche, sauf cas exceptionnel.

Je constate encore des dépôts sauvages au pied des colonnes de tri et également dans la nature. Ceci est intolérable étant donné les moyens dont nous disposons sur la commune (Déchetterie).

J'ai pu observer des capsules métalliques de pots de confiture par exemple au pied de la colonne verte. Celles-ci sont à déposer dans votre sac jaune.

Si vous avez des doutes ou questions, vous retrouvez les informations sur le site : www.sictomu.fr

Hervé DEPASSE

AILANTE

« Vallabrix premier village de l'Uzège sans ailante »

C'est quoi l'ailante ? C'est une plante invasive que nous avons l'obligation d'éradiquer. (Dans l'uzège on l'appelle communément « monte aux cieux »)

Cet objectif est très ambitieux mais réalisable si l'on s'en donne les moyens. Pour l'atteindre, nous avons besoin de l'engagement de tous. Ne soyons pas fatalistes.

Nous constatons que des ailantes poussent sur votre terrain. En conséquence, vous êtes concerné par l'obligation d'éradication .

Au-delà du volet réglementaire - voir arrêté du 10 Mars 2020 - c'est la préservation de notre environnement, et la beauté de nos paysages qui motive l'ouverture de ce vaste chantier.

Nous sommes conscients que la tâche va être rude, et qu'il faudra aux Vallabrixois probablement plusieurs années pour ne plus voir d'ailante dans le village et dans notre campagne.

La commune de Vallabrix propriétaire de terrains est concernée par ce sujet, et va mettre en œuvre un plan d'actions.

Nous pouvons nous appuyer sur l'expérience du GPN, et de quelques villageois pour venir à bout de cet arbre.

Le Groupe de Passionnés de Nature a eu de très bons résultats sur l'espace des Castagniers.

Ses membres vous conseillent :

- De tronçonner les plus gros sujets, de fendre ou percer la souche, pour la traiter au sel.

L'utilisation de sel de déneigement est efficace. Vous pourrez constater que la souche ne drageonnera pas.

- D'arracher les petits sujets en prenant la précaution de laisser le moins possible de racine.

Il convient de bien dégager la base de l'ailante pour éviter de casser la racine, sinon l'arbre va repousser. Ces petits sujets peuvent également être traités au sel. Les couper à 10/15 cm du sol et les recouvrir d'un morceau de chambre à air de vélo de 20 cm que vous remplirez de sel.

- De supprimer le plus rapidement possible les tous petits sujets avec une tranche ou une pioche.

Plus vous les enlevez vite avant qu'ils ne grossissent moins ce sera laborieux.

Si besoin, les membres du GPN restent à votre disposition. N'hésitez pas à les solliciter, ils peuvent venir sur le terrain vous faire part de leur expérience.

Nous vous tiendrons informés de l'avancée de ce chantier au fil du temps dans la Gazette.

Nous savons compter sur votre engagement, et vous remercions par avance pour que collectivement nous soyons fiers d'habiter « Vallabrix premier village de l'Uzège sans ailante »

AMBROISIE

FAUT PAS SE LAISSER ENVAHIR

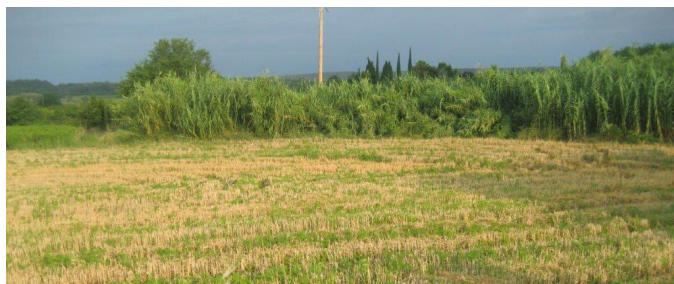
En tant que référent ambroisie depuis 2017, je vous livre mon constat sur l'ambroisie.

Les belles pluies du printemps ont profité à l'ambroisie qui est très présente cette année et qui, malheureusement, a pris de l'ampleur sur notre commune. Au cours des mois de mai et juin, j'ai prospecté sur les chemins de la commune et j'ai eu l'occasion d'arracher systématiquement la plante lorsqu'il y en avait peu.

Cette année, par deux fois, j'ai demandé grâce au réseau de télé alerte, de l'aide au plus grand nombre pour venir à bout de l'invasion de l'ambroisie car la tâche était trop importante sur le chemin de la carrière. Je rappelle que cette plante est fortement allergène à partir de mi-août lors de sa floraison.



Ailante



Ambroisie

En juillet, douze personnes ont répondu présentes lors du premier arrachage. Cela nous a permis d'éradiquer des centaines de milliers de plants petits et grands. La route de la carrière a pu ainsi être faite en totalité.

Malheureusement, le deuxième appel n'a mobilisé que trois personnes et donc le chemin n'a pas pu être couvert entièrement.

Grâce aux bénévoles du groupe GPN (Groupe des passionnés de la Nature), sensibles à l'importance d'agir, nous avons fini le travail lors de notre regroupement hebdomadaire du lundi matin.

Après une investigation à l'intérieur du site de la carrière, j'ai pu constater l'ampleur des zones colonisées. Avec l'accord du directeur de la carrière, j'ai fait appel aux bénévoles du GPN pour éradiquer la plante. Il nous a fallu une matinée complète pour en éliminer un maximum. Celles-ci s'étendaient également sur la commune de St Victor des Oules.

En milieu agricole, les exploitants connaissent bien la plante et ont les moyens de l'éliminer afin d'en limiter les nuisances.

Rappelons que cette plante, outre son potentiel allergène, a également un impact sur le rendement des exploitations, le déclassement de la récolte, la dévalorisation des terres. De ce fait, elle engrange des charges supplémentaires pour nos agriculteurs.

Il est de notre devoir à tous de donner de notre temps (quelques heures) pour éradiquer cette plante. Je compte sur vous pour répondre présent lorsque je ferai à nouveau appel aux volontaires en juillet 2025. Moins il y aura de plantes, moins d'allergies, moins de visite chez le médecin ou allergologue. Ensemble agissons pour notre santé !

Je remercie tous les bénévoles de Vallabrix qui se sont mobilisés, les élus, le groupe GPN et également un Uzétien et un Savoyard. L'ambrosie n'a pas de frontière et avec le réchauffement climatique elle progresse sur notre territoire. Votre santé et celles de vos proches doivent vous préoccuper. Il est encore temps d'agir et d'en venir à bout.

Petit rappel : la plateforme <https://signalement-ambrosie.atlasante.fr> permet de signaler la présence de la plante. Grâce à ces signalements, je suis alerté ainsi que la Mairie pour agir. Malheureusement, je constate qu'il n'y a aucun signalement sur notre commune.

Hervé DEPASSE

LE GROUPE DES PASSIONNÉS DE NATURE/ GPN

LE GROUPE DES PASSIONNÉS DE NATURE



Association de fait que vous pouvez rejoindre sans inscription sans cotisation, seulement pour le plaisir.

Chaque lundi matin, dans la bonne humeur des bénévoles se retrouvent quelques heures pour **s'occuper principalement des espaces naturels du village** qu'ils ont créés, aménagés et végétalisés. Cette année, l'activité a été dense.



BALADE NATURE

Rejoignez-nous, face à la mairie le **deuxième dimanche de chaque mois de 9h00 à 11h00** pour partager ce moment à la découverte de la pleine Nature.

En juin nous avons pu fêter les 17 ans sur l'espace des Castagniers.

CONTACT

Hervé DEPASSE
joethdps@sfr.fr



VÉGÉTALISATION ET ENTRETIEN DES PARTERRES

- Plantation de végétaux dans les nouveaux parterres, face à la mairie, et place de la Mola.
- Entretien des végétaux plantés les années précédentes dans tout le village. Les barrières route de Bagnols ont été remplacées.
- Face au cimetière, un chantier est ouvert, dont l'objectif est d'agrémenter et embellir l'entrée sud du village, suite aux travaux sur la RD5. Dans un premier temps, il a fallu nettoyer l'espace, débarrasser les amandiers des salsepareilles qui les étouffaient, puis les élaguer, ensuite arracher racines d'ailantes et de salsepareilles. Le choix a été fait avec la Mairie de compléter la végétalisation avec des arbres (amandiers, oliviers, grenadiers), plantes et végétaux endémiques tout le long du sentier sécurisé menant du lotissement au cimetière. Nous allons continuer les plantations cet hiver.

Les bénévoles du GPN aident également les référents compostage a changé les composteurs, c'est fait route de Bagnols ; aujourd'hui les trois sites de compostage partagé ont des équipements neufs et bien dimensionnés.

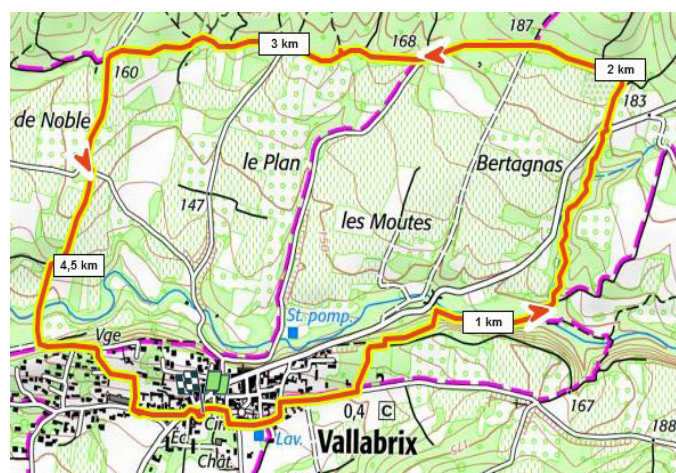


SENTIER DU CROUZAS

Ce sentier verdoyant, pour être agréable, doit être entretenu régulièrement. Sur les conseils de nos épouses, nous avons installé deux mains-courantes aux escaliers pour faciliter la pratique.

Ce sentier relie le sentier Charlie en longeant l'Alzon. Cette rivière est souvent encombrée d'arbres tombés lors de gros coup de vent, afin d'éviter les embâcles, nous nous efforçons de dégager le lit de l'Alzon en tronçonnant régulièrement de gros arbres. la ripisylve est très dense tout le long.

Nous avons rouvert par un sentier l'ancien chemin de la carrière avec la route de la carrière, ceci afin de faire une boucle lors de balade, surtout le dimanche car il n'y a pas de camion qui circule.



PETIT PATRIMOINE DU VILLAGE : LAVOIR ET FONTAINE

- Un bon coup de nettoyage du lavoir était nécessaire, avant que les fortes pluies ne viennent le remplir à nouveau.
- La panne de la pompe à main de la fontaine a été diagnostiquée, réparée, elle fonctionne aujourd'hui.

ESPACE DES CASTAGNIERS

Le GPN continue d'aménager et d'entretenir ce lieu de biodiversité entre la route d'Uzès et la déchetterie.

- Des pommiers ont été plantés au printemps 2023, mais malheureusement tous n'ont pas résisté à la sécheresse.
- De nouvelles barrières du parking ont été fabriquées (en acacia, arbres donnés gracieusement par Mr François Patrice) pour remplacer celles d'origine (en pin) malheureusement détériorées ou volées... eh oui c'est possible.

FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

DE MASSARGUES

En Juillet, à Vallabrix, l'Ecole n'est pas finie...

Depuis 3 ans déjà, l'école Isabelle Autissier s'anime pendant les vacances scolaires avec l'arrivée d'une bonne vingtaine d'étudiants archéologues, stagiaires bénévoles, qui assurent pendant 4 semaines les fouilles archéologiques de la ville médiévale de Massargues oubliée depuis 7 siècles sous le bois de Saint-Quentin-la-Poterie. Venus de différents horizons universitaires de France et de Belgique ils ont pu confronter leurs connaissances à l'interprétation des vestiges, encadrés par 3 chefs d'équipes chevronnés (Thomas Levezuel, Simon Raymondi et Anaïs Bonenfant) sous la houlette du directeur scientifique, docteur en archéologie, Samuel Longepierre (INRAP).



Ils ont été chaleureusement accueillis le 8 juillet dans le préau de l'Ecole, par le maire Bernard Rieu, une partie de son équipe municipale et de la vie associative auxquels se sont joints des membres de l'Association « l'Uzège » qui porte le projet. Ils ont rapidement pris leurs marques dans le village, apprécié ce beau et confortable lieu de repos et de restauration après les ardeurs du chantier, participé aux animations festives du village dont Woodbrix, de l'Abrixbar et découvert avec curiosité le patrimoine local.

Maïté Loones, Association l'Uzège

MASSARGUES, À LA SUITE DE LA 3E CAMPAGNE DE FOUILLES (ÉTÉ 2024) :

La troisième campagne de fouilles archéologiques prévue sur le site de Massargues pour l'été 2024 s'est déroulée comme prévu, du 7 juillet au 4 août. Précédée comme d'habitude de quelques travaux préparatoires sur le chantier, elle sera sans doute suivie, comme d'habitude, de quelques jours de post-fouilles à l'automne afin de clore proprement le site et relancer des travaux scientifiques de long terme. Les deux premières campagnes avaient délivré des informations assez considérables. La troisième campagne, qui a continué à élargir le territoire fouillé et dont les résultats devront encore faire l'objet de longs travaux d'étude, a apporté son lot de confirmations et de nouvelles promesses de découvertes. Les deux premières campagnes avaient délivré des informations assez considérables.

La troisième campagne, qui a continué à élargir le territoire fouillé et dont les résultats devront encore faire l'objet de longs travaux d'étude, a apporté son lot de confirmations et de nouvelles promesses de découvertes. Le principal acquis est que Massargues a été établie selon un large plan cohérent qui ne s'est pas limité à ranger de petites maisons sur rues ; nous sommes en face d'un assez grand nombre de larges lots fonciers combinant espaces à fonctions économiques, espaces d'habitation et espaces ouverts, souvent caractérisés par des plans en U organisés autour de cours. Nous sommes sans doute devant le site médiéval le plus intéressant découvert dans le sud du pays depuis longtemps et les premiers résultats de cette troisième campagne font de Massargues un « objet » archéologique très important, auquel vont s'intéresser un grand nombre de scientifiques de diverses disciplines. Les reconstitutions en 3D qui ont été réalisées en 2023 vont profiter des apports de la troisième campagne. Des analyses de chimie organique et de datation au C14 sont d'autre part sur le point d'être lancées afin de nourrir les travaux scientifiques. La céramologie par exemple et pour ne citer qu'elle, va devoir poursuivre son travail.

La Direction des Affaires Culturelles (DRAC) qui aux côtés de la CCPU, du département du Gard et de la région Occitanie, participe au financement de ces travaux, a d'ailleurs demandé à l'Association l'Uzège, qui continue à porter le projet (et aussi à prendre sa part du financement) de faire une pause d'un an ou plus afin de donner à toutes les équipes scientifiques le temps de travailler et d'exploiter autant que possible les riches enseignements de ces 3 années de fouilles. D'ici la reprise du chantier par les archéologues, il reste à l'Uzège et aux municipalités intégrées au projet et actives, de protéger sérieusement le site des éventuels promeneurs imprudents ; il est également nécessaire d'assurer la valorisation des premiers enseignements du projet : car ce site, si on parvient à le lire, nous montre un monde médiéval en plein mouvement, ce qui bouleverse à ce titre nos visions d'un Moyen Age trop figé : voilà un enseignement riche pour les citoyens du XXIe siècle.

Alain Langlois Association l'Uzège



MAISON RONDE

NOTRE PREMIERE ECOLE-MAIRIE



De tout temps, il est apparu que l'éducation, les apprentisages, sont des enjeux de société importants. Régulièrement les écoles, les lieux d'enseignement seront favorisés mais contrôlés par les pouvoirs politiques en place. Le XIXème siècle en est un exemple; avec le triomphe de la République, les rivalités idéologiques retrouvent de la vigueur et l'Eglise et l'Etat se disputent nos enfants.

Dans notre Midi, après la fermeture des écoles gallo-romaines, le concile de Vaison (la Romaine) de 529, sous la houlette de l'évêque Sant Césaire, décide la création d'écoles paroissiales rurales où les enfants apprendront les psaumes et les textes divins. On va surtout chercher à former des futurs clercs.

A Uzès la Charte de 1346 mentionne un maître d'école. Les archives de temps en temps indiquent le paiement d'un loyer, d'un muid de vin, le remplacement du maître...Au cours des siècles les rivalités religieuses vont d'une certaine manière favoriser la création d'écoles pour les enfants, puis pour les adultes au 19ème siècle.

A Vallabrix, à la veille de la Révolution de 1789, nous louons pour 5 livres une chambre chez l'habitant pour le maître d'école et sa classe. Nous lui versons un salaire annuel de 120 à 140 livres. Parfois chambre et école sont situées dans le Grand Membre (le vieux château, chez Ruffier ou Agniel). Les enfants sont scolarisés quand les travaux des champs ne les réquisitionnent pas. La plupart aident à la ramasse des feuilles de muriers pour les vers à soie, leurs petits doigts encore souples et pas encore calleux sont mis à contribution dans la confection des bas....

Certains travaillent chez l'artisan du coin, maréchal ferrant, menuisier, fermier....Pour la plupart des enfants, les apprentisages de la lecture, de l'écriture et du calcul ne sont pas encore considérés comme des outils d'émancipation, d'ouverture et de compression du monde

Les mentalités vont mettre un certain temps pour évoluer. Les enfants seront pendant encore longtemps des bras, une aide économique non négligeable pour les familles.

Le 21 novembre 1831 un projet de construction d'une école primaire voit enfin le jour dans notre village. Mais il nous faudra attendre faute de moyens financiers et d'adhésion des Vallabrixois. La loi du 12 juin 1833 nous donne six ans pour construire.

Pour le gardois François Guizot, ministre de l'Instruction publique de 1832 à février 1836 et d'octobre 1836 à avril 1837, l'instruction est une nécessité économique et une obligation sociale. Il va donner à l'école du peuple une impulsion nouvelle qui va nous emmener pas à pas vers l'obligation, la gratuité, la laïcité de l'enseignement primaire pour tous avec les lois de 1881.

En 1839 à Vallabrix on réaffirme la nécessité d'une école et d'une mairie : les raisons en sont que des archives et des papiers ont été égarés, les réunions municipales se font chez le maire qui pourrait penser qu'il est propriétaire du village..... (avant la Révolution réunions à l'étage du four). Nous allons faire des sacrifices, une réimposition, des coupes de bois, une demande de subvention...

La révolution industrielle du 19ème demande des ouvriers instruits un minimum (développement du chemin de fer et des industries associées, métallurgie, mécanique, charpente.. et industrie chimique avec la crise viticole). Il nous faut donc un endroit neutre pour la mairie et une école pour instruire nos enfants.

Un devis et un plan de la future école-mairie arrive le 1er août 1839, architecte d'Uzès Pralong. Le plan est de 1836. Le bâtiment sera situé à l'intérieur du fort, contre les remparts, sur un terrain communal, face à l'église : un étage, trois cheminées et un tuyau pour un poêle dans la salle de classe. C'est en gros, l'actuelle « maison ronde » qui à ce moment n'avait pas d'enceinte ronde de prévue. (maintenant propriété privée).

Ce plan reçoit l'accord du comité local d'instruction. Le procès-verbal nous dit que « cette construction offre un local sain et commode, un logement convenable pour l'instituteur....

Un emplacement commode soit pour sa position soit par sa centralisation qui est dans la commune la plus agréable ». Les grandes fenêtres répondent au souci moderne d'hygiène.

On a vraiment l'impression que le village tourne une page. Centralisation car à cette époque, le Grand Planat n'était pas construit.

Il faudra encore attendre faute de moyens. Mais ce plan est intéressant. On voit que les remparts existent encore à cette date, il faudra les démolir au niveau de la rue et construire dessus. Une croix à l'angle marque une ouverture dans les remparts, vraisemblablement ancienne porte du fort. Elle sera plus tard déplacée.

La rue n'est pas encore percée entre le presbytère et l'église. Le portail 18ème devant le presbytère existait à cette époque, donc peut-être une maison noble s'abritait derrière ce portail, éventualité renforcée par la mention d'une basse-cour à l'emplacement de l'actuelle maison de la famille Gouffet-Pol.. Peut-être le logis de Denis de Bargeton, le dangereux homme de guerre de Vallabrix qualifié ainsi par l'intendant Lamoignon en 1680 et époux d'Honorade de Guiraud Vallabrixoise huguenote non convertie..

Devant la future école, un vacant communal, donc un terrain qui a eu un propriétaire à une époque. Ce qui renforce notre intuition de constructions démolies au cours des orages politico-religieux des années 1700. Nos élus relancent le projet en 1842, en 1845, on repense à une coupe de bois pour payer le bâtiment.

En septembre 1845 une institutrice est nommée, Adélaïde Roche en attendant « Un » remplaçant qui semble plus apte qu'une femme. Elle devra « se contenter de 200f pour gages et loyer », quand son remplaçant viendra, les gages seront revus. On ne nous dit pas où elle enseigne. Mais nous manquons de ressources. Il nous faut réparer le clocher, payer une partie de la nouvelle cloche, payer des travaux d'élargissement sur la D5.....Notre situation financière n'est pas très bonne.

La situation politique peut expliquer le fait que les villages tourment au ralenti. Les troubles qui agitent l'Uzège dans les années 1830 ont nécessité la présence de la garde nationale, logeant chez l'habitant dans nos villages jusqu'à fin 1831. La Terreur Blanche et ses Taillons avaient déjà par sa sauvagerie immobilisé la région en 1815. Le pays avait du mal à se stabiliser après les revers politiques de la première moitié du 19ème siècle.

Les villages sont passés en une génération, de 1804 à 1860 d'un empire à trois régimes royalistes puis à une république pour finir par un autre empire avec Napoléon III, avec tout ce que cela veut dire de tâtonnements, de retournements, de conflits, d'emprisonnements. Sans compter la Révolution de 1789 qui avait laissé des traces dans les mémoires.

En mai 1845 nous envisageons une coupe de bois pour financer notre école-mairie. En mai 1846 un devis de Maurice Bègue se monte à 5237 frs contre les 4800frs de Pralong. Le comité d'instruction approuve, nous sommes déjà très en retard sur les délais. Nous relançons ce projet en juin 1847. Le sous-préfet trouve la salle du conseil trop grande. Nous allons la cloisonner pour faire un logement pour l'instituteur.

En février 1848 quatre offres se présentent pour la construction. Un maçon d'Uzès remporte le marché, Etienne Laurent. Le devis tombe de 5093 frs à 4390 frs. En mai les travaux sont engagés, le financement est à débloquer. (Sur le plan à voir, modernité oblige, les toilettes extérieures avec leur creux à fumier).

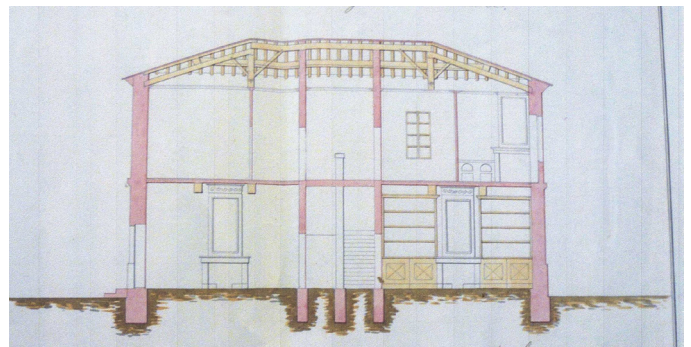
Bègue est l'architecte diocésain, mais ici on le voit intervenir. Grosso modo il reprend le plan de Pralong. Les travaux ne seront engagés qu'en 1848 pour un devis de 4390 frs. C'est le maçon Dumozel qui a le travail et non Laurent (sous-traitant ?). Son fils se blesse lors des travaux, la commune paie les frais. Les Assurances Accidents du Travail n'existaient pas encore !!

On va couper du bois pour renflouer les finances en 1848, en 1849. A l'occasion, on évalue la surface des bois sur la commune à 312 hectares. Mais lors de la réception des travaux de l'école-mairie, le 11 novembre 1849, la somme de 1020 frs plus les intérêts, reste à payer.

Nous avons un potentiel de 40 enfants à scolariser. Les enfants sont « élevés dans l'ignorance et ils sont privé de la connaissance indispensable soit du devoir de citoyen ou surtout du devoir de religion ».

Ceci dit sur les quarante susceptibles de suivre l'école, 15 la fréquenteront et payeront la quote-part mensuelle pendant huit mois : 1 franc pour la première année de classe, 1,50 f pour le deuxième niveau, et 2 f pour le troisième. Par le coût, on encourage toujours l'apprentissage de la lecture (1er niveau) au détriment de l'enseignement de l'écriture et du calcul (2è et 3è niveaux). Ecole pour les garçons, car pour les filles se sera la valse-hésitation, les premières oubliées lorsque les finances ou la philosophie du moment le demanderont. Des religieuses les prendront en charge dès 1872, sœur Thérèse, sœur Anna, sœur Odilon dans un local donné par Mme Foussat (maison Salers). Elles venaient de St Régis d'Annonay.

Lorsqu'en 1882 on décidera de construire une autre école à l'entrée du village (actuelle mairie), le bâtiment Maison-Ronde sera jugé « peu pratique ni disposé convenablement pour sa destination ». Les filles s'en contenteront un temps. Et pour elles, le chemin sera encore long. En 1933, le conseil municipal désapprouvera la mixité scolaire au nom de la morale et des bonnes mœurs !!!



Bernadette Voisin

COMMISSION CULTURELLE

La commission s'est réunie 3 fois en 2024, en février, en juillet et en octobre.

Son rôle est de coordonner les manifestations des différentes associations actives sur le village. Elle cherche également à promouvoir les projets inter-associatifs pour rassembler toutes les catégories de la population.

Elle établit 3 fois par an un calendrier où les manifestations sont présentées brièvement par mois et par dates.

L'agenda est affiché et mis en ligne sur le site internet de la commune : www.vallabrix.com

La mairie n'étant pas présente sur les réseaux sociaux, le site internet permet de diffuser à l'ensemble des habitants la programmation des événements culturels. N'hésitez pas à le consulter.

Et si l'activité de la commission culturelle vous intéresse, retrouver les CR des réunions sous :
Mairie/Commissions extra-municipales/Commission culturelle

O. Pernin-Vidal

VIE ASSOCIATIVE / ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS

LA VALLABRIXOISE

Après avoir réuni le conseil d'administration et les adhérents, j'ai informé en raison de santé ma démission au poste de président en fin d'année. Hélas faute de candidats le club sera donc dissous après 48 ans d'existence. Une assemblée générale extraordinaire sera organisée début décembre pour tenter de reconstituer un bureau, La date restant à définir, elle sera affichée aux divers panneaux.



**POUR FAIRE REVIVRE
L'ASSOCIATION
CONTACTEZ
Michel SALERT
0466209019**

L'ETRIER DE L'UZEGE

LES COURS ONT REPRIS !!!



Il y a de plus en plus d'inscrits et nous sommes maintenant 5 personnes à travailler sur la structure. Merci à Bernard Rieu et à toute l'équipe du conseil municipal de m'avoir fait confiance il y a 10 ans lors de mon installation.

Cette année pour la rentrée nous avons organisé un vide grenier - vide sellerie, ce qui a permis d'acheter des affaires de seconde main.

Nous allons maintenir cette activité chaque début d'année en espérant moins de vent et plus de visiteurs !!!

Je souhaiterais également dire à quel point nous sommes émus (mes parents et moi-même) d'écrire cet article pour le prochain numéro de la Gazette, mais sans Sylvie.

En effet, elle était présente à nos côtés.

Margot Atlan

SPORTS & LOISIRS



Notre Assemblée Générale 2024 s'est tenue le Samedi 29 juin. Une succulente paëlla a clos la soirée.

L'association comptait 154 adhérents. Deux activités ont été mises en place en 2023/2024 et seront reconduites pour cette année. **Il s'agit de la marche nordique et de la chorale.**

Cette année encore, l'association a proposé : danse, pilates, yoga, chorale, gymnastique, danse ethnique, pétanque, ping-pong, randonnée, jeux de société et sortie patrimoine.

Profitez d'un cours d'essai dans la plupart des activités.

Nous nous associons régulièrement à d'autres associations du village pour proposer des animations aux Vallabrixois, notamment cette année, une conférence sur le château de Versailles en virtuel, en partenariat avec la Fenêtre à Meneaux et avec la mairie et l'APE, un concert gospel.

NOS MANIFESTATIONS

Un apéritif de bienvenue, un marché de Noël, un vide-dressing, une bourse aux jouets, la galette des rois, une visite de la chartreuse de Villeneuve-les-Avignon, une soirée karaoké, une soirée latino. Nous essayons de programmer chaque année un voyage. Pour 2024, nous nous sommes déplacés à Sète pour « Les escales de Sète ». Malheureusement, le vide-grenier a dû être annulé à 2 reprises en raison de la météo défavorable.

Nous avons à cœur de nous retrouver dans une ambiance très conviviale à chacune de nos rencontres.

N'hésitez pas à nous rejoindre ou nous demander de plus amples renseignements
vallabrixsportsloisirs@laposte.net

Les membres du bureau vous souhaitent une bonne rentrée associative.



ATELIER NUMERIQUE

RAPPEL:

Les demandes doivent m'être communiquées par mail, afin de les planifier en groupe ou individuellement.

CONTACTEZ

Vincent MARTINEZ
vinsent.martinez@gmail.com

Sur la saison 2022/2023 les demandes suivantes ont été abordées individuellement en général :

- Accompagnement dans l'achat et prise en main d'un ordinateur, téléphone, tablette, imprimante, répéteur Wifi, etc...
- Gestion d'une nouvelle imprimante, via un PC ou un téléphone
- Démarche administrative : Amélie, Doctolib, Retraite, Impôts, etc...
- Gestion des mails, photos, archivages

N'hésitez pas à me solliciter par mail

Vincent Martinez

MUSIQUE SANS MESURE

À L'ÉGLISE SAINT-ETIENNE

07/01/24

Concert du Nouvel an

Sonates de J. S. Bach – Haendel – Telemann – C.P.E Bach
Nicolas Delclaud (violon) et Doriane Leau (clavecin)



03/11/24

Concert d'Automne

Caprices pour violon de Niccolò Paganini (n° 13-24)
 Extraits des sonates et partitas de Bach (BWV 1001- 1006)
François Pineau- Benois, violoniste soliste



Fidèle à sa mission de créer en Uzège des événements de musique classique de haut niveau, notre association locale Musique sans Mesure a organisé samedi 3 et dimanche 4 novembre, en collaboration avec les mairies d'Uzès et de Vallabrix, un duo de concerts de violon solo.

L'attraction principale était l'interprétation, par le jeune et brillant virtuose français François Pineau-Benois, de l'intégrale des 24 Caprices de Niccolò Paganini (1782-1840), répartis sur les deux concerts: les douze premiers le samedi, au Salon Racine d'Uzès, et les derniers le dimanche, à l'Eglise Saint-Etienne de Vallabrix. Le public a été conquis par le jeu éblouissant du soliste, par la variété captivante et les défis techniques des Caprices de Paganini et par l'exploitation incroyablement riche des possibilités du violon seul par Bach.

16/08/24

Concert d'Eté

Quatuor du soleil
Nicolas Delclaud , ILYoung Chae (violons)
Yona Zekri (Alto), Alexandre Fougeroux (Violoncelle)



Un concert émouvant dans notre belle église, le quatuor a joué deux œuvres du XVIIIe siècle, la Sonate pour deux violons, op. 3 n° 5, de Jean-Marie Leclair (1697-1764) et une œuvre de Haydn (1732-1806) Les Sept dernières paroles du Christ en croix.

L'œuvre de Haydn, une vaste composition de chambre, trouve son origine dans une commande de l'église de Cadix, en Espagne, en 1785. La mission de Haydn était de composer sept pièces d'environ dix minutes – une pour chacune des sept dernières paroles du Christ – destinées à être jouées dans l'église de Santa Cueva pendant le Carême.

Haydn l'a écrite au départ pour orchestre, mais a réalisé ensuite une belle transcription pour quatuor à cordes.

Pour de nombreuses personnes présentes dans l'église, l'œuvre a eu un effet bouleversant, le brillant Quatuor du Soleil se montrant à la hauteur de l'événement, avec un jeu profondément engagé et d'un grand raffinement.

L'association vallabrixoise Musique sans Mesure et la mairie de Vallabrix, co-organisatrices de l'événement, étaient ravies d'avoir pu accueillir un événement musical de cette importance pour les mélomanes de l'Uzège.



**NOUVELLE
 PROGRAMMATION
 PREVUE POUR 2025**

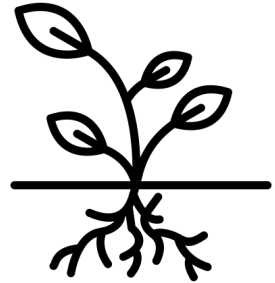
paulsnelgrove47@gmail.com

LES HERBES FOLLES

L'association les herbes folles, jardins partagés créée en 2021 sous l'impulsion du collectif citoyen de Vallabrix

LES VALEURS

- Agir pour l'autonomie alimentaire locale
- Valoriser les pratiques coopératives et solidaires
- Valoriser et développer les pratiques agro écologiques
- Connaître son environnement
- Préserver la bio diversité et les terres cultivables



LES OBJECTIFS

- Connaître et entretenir la vie du sol
- Gérer la ressource en eau
- Adapter les cultures au climat
- Gérer le jardin en gouvernance coopérative
- Mutualiser et échanger les outils et connaissances autour du potager et de l'alimentation.
- Développer une grainothèque
- Développer des partenariats avec les associations locales et l'école les moyens
- Réaliser des ateliers tous publics autour de l'alimentation : transformation des fruits et légumes, les plantes sauvages comestibles, les fermentations...
- Les parcelles de potagers
- Proposer des animations et/ou un espace à l'école du village
- Animer des temps de convivialité : repas partagés au potager
- Aménager le jardin à l'aide d'artistes et créer des espaces de convivialité: céramique, vannerie sauvage...
- Ateliers thématiques pour les jardiniers et grand public avec le CIVAM Gard et autres.
- Mise en œuvre d'une charte des jardiniers garantissant la vie du sol et la préservation de la biodiversité (pas de produits phytosanitaire, conservation des haies, paillage...)

De janvier à mai 2024, la classe de Mme Mirabel CP CE1 CE2 a pu participer à une série d'ateliers construits autour de la vie du sol et la biodiversité.

Ces ateliers ont été menés bénévolement par les jardinier.e.s de l'association.

Les enfants très enthousiastes ont observé, inventorié, sols, plantes et insectes, ils sont intervenus en paillant, apportant compost et plantant des engrais vert, tout cela dans une ambiance très joyeuse.



ENVIE DE JARDINER?

Rejoignez nous !

1 parcelle individuelle est libre
ou venez jardiner sur les espaces collectifs!

06.80.04.86.72 ou 06.87.27.29.00

LES QUINCAILLEURS

ATELIER
THÉÂTRE
ET DANSE

LES QUINCAILLEURS

PENSER, ÉCRIRE ET RÉALISER UN SPECTACLE
CRÉATION PARTICIPATIVE AVEC LES QUINCAILLEURS
A PARTIR DE 16 ANS

UN SAMEDI PAR MOIS DE NOVEMBRE 2024 À JUILLET 2025,
FOYER DE VALLABRIX

PARTICIPATION À PRIX LIBRE

Inscriptions : lesquincailleurs@gmail.com ou 06 69 24 25 13



Nous vous proposons de nous retrouver une fois par mois afin de construire ensemble un spectacle, avec ce que nous sommes, ce qui nous anime et ce qui nous traverse.

Nous vous proposerons d'aborder le travail par des **explorations corporelles** en mouvement, des exercices de **jeu théâtral** et par des moments d'**écriture** afin de dessiner ensemble une ligne directrice, qui guidera l'écriture du spectacle.

Dans un deuxième temps nous travaillerons sur la scénographie, en construisant nos **décor** et **accessoires**. Il s'agira en toute liberté de créer un spectacle qui nous ressemble, avec plusieurs pratiques artistiques.

Ces ateliers seront menés par **Julie Vuoso**, artiste chorégraphique et **Anne Dessertine**, artiste plasticienne. En fonction des choix que nous ferons ensemble, nous inviterons d'autres artistes à intervenir pour nous aider à concevoir la ou les formes que nous souhaiterons réaliser.

Les samedis concernés de 10h à 18h, à Vallabrix :
2 novembre - 14 décembre - 11 janvier - 8 février -
8 mars - 12 avril - 10 mai - 24 mai - 14 juin - 28 juin.

3 sessions de répétition la semaine du 14 juillet.
Représentation les 18 ou 19 juillet 2025.

Prix libre

L'ABRIX BAR

Nous voici au terme de notre dixième saison estivale, qui a été, encore cette année, riche de rencontres, d'animations et de joie partagée, grâce à un public mêlé d'habitué.es, de nouvelles et nouveaux venu.es, de visiteur.euses, de curieux.euses...

LA CANTINE DE MIDIX ET L'ÉPICERIE

Cette saison a été ponctuée de rendez-vous réguliers, à commencer par l'ouverture de la cantine de Midix et l'Épicierix.

La fréquentation a été au rdv et nombreux.es. ont été les Vallabrixois.es, les artisan.e.s, et autres locaux à venir se restaurer et se régaler les papilles.

L'Épicierie de produits locaux et/ou bios a pour vocation de proposer une offre de produits secs (riz, pâtes, conserves, fruits à coque, lait, etc.) au cœur du village, ainsi que du pain et des œufs frais. Une opportunité pour s'achalander ou se dépanner à deux pas de chez soi.

Nous avons également proposé régulièrement des rendez-vous Ludobrix, après-midi jeux animés par des personnes passionnées, en partenariat avec l'APE et Le chat qui joue.

LE PROJET TOTAL FESTUM AVEC L'ÉCOLE

D'avril à juin, le projet Total Festum a consisté en la création deux mois durant d'une déambulation totémique avec les enfants de l'école et des habitant.e.s volontaires, ainsi que la diffusion de musique, du groupe Raffut, le 14 juin 2024. Ce projet artistique et d'éducation artistique et culturel a été confié aux artistes des Quincailleurs. Le mythe créateur du village et sa fameuse Déesse Briga ont été repris par l'ensemble des enfants de l'école. Nous remercions tout spécialement les institutrices, les enfants et toutes les familles qui ont permis par leur investissement de faire de ce moment une fête occitane très joyeuse.

LE WOODBRIX FESTIVAL

Le point d'orgue de la saison estivale fut le désormais célèbre Woodbrix, festival multi générations, festif et généreux, un très joli succès plein de joie et de générosité. Sur deux jours, un espace pour se divertir, se rencontrer, jouer, écouter de la musique, danser a profité à un public de tous âges et de toutes parts. Il a pu y trouver des stands de fripe, de tatouage, de jeux, de la restauration, concerts, petit déjeuner en musique classique, atelier yoga.

La 3e édition du Woodbrix Festival a fait se rencontrer 1200 festivaliers. La place de la restauration locale et de saison a encore été forte. Ce festival a été l'occasion de partenariats, avec Pollen et Tempoco notamment avec une soirée d'ouverture qui a mis la démocratie participative à l'honneur. Les représentants d'un projet de transition écologique initié en Alsace sont venus témoigner de leur riche expérience.

LA PROGRAMMATION MUSICALE ESTIVALE

Le mois d'août fut ponctué de deux événements musicaux, Madalitso Band le 14 août et Mojo le 31 août, qui ont permis à des publics différents de venir se rencontrer le temps d'un moment convivial. Ils ont été très suivis. Le 17 août, un concert de Bo Weavil et un concert de Fantazio & Le peuple de fiction ont été organisés sur le site de l'école Montessori d'Uzès, en collaboration avec les labels Madone records et Labelbouine.

Des concerts toujours rassembleurs, pour agrémenter et animer nos soirées d'été. Comme toujours, nous militons pour une programmation éclectique, pluridisciplinaire et variée afin de pouvoir satisfaire tous les goûts et les envies.

Nous travaillons à aller d'une programmation locale à internationale, tout en mettant en avant des musiciens originaires du territoire et en ne programmant que des œuvres originales.



UN PROJET CULTUREL POUR LES ADOS

L'Abrix bar a accueilli à nouveau un projet des Quincailleurs, sur une période de deux semaines cette année, à destination des adolescent.e.s du village. Un court-métrage a été écrit, tourné et monté.

Sa projection a eu lieu le 16 août, une autre suivra au cours de l'année.

Des propositions d'ateliers et de projets pour les ados sont toujours en cours :

Ateliers créatifs à partir de 6 ans les mercredis de 10h à 11h30, pour s'initier à la poterie, aux arts plastiques et aux arts floraux, avec trois artistes de notre village (Maëlla Goasdoué, Fanny Couderc et Géraldine Guin).

RESTAURATION ESTIVALE ET PROJECTIONS AUTOMNALES

Tout au long de la saison estivale, l'Abrix bar proposait sa formule bar et petite restauration, assurée par notre cheffe Caro.

Autant dire que la terrasse affichait complet tous les soirs tant ses petits plats sont appréciés!

Le 13 septembre nous avons fermé le rideau sur la saison estivale lors d'une soirée de clôture avec un groupe de free jazz, Edredon sensible. Cette soirée fût sensible pour tout le monde, ceux que le changement de saison n'avait pas trop refroidis et ceux que cette date de départ de notre Cheffe Caro pour de nouveaux horizons a émus.

Après une pause automnale, nous ré-ouvrons pour la saison d'hiver dans le local La Cascaille accueillant l'Abrix bar à l'année, ce mardi 8 octobre, avec une proposition de café, de cantine du midi et d'épicerie bien sûr. Cheffe Gaëlle nous réglera de quelques petits plats, du mardi au vendredi de 11h à 15h. La nouveauté de cette hiver : une autorisation d'ouverture supplémentaire, le mardi de 17h à 20h et le vendredi de 17h à 23h !



Nous remercions tous les gens qui nous soutiennent et qui permettent à ce lieu d'exister, notre objectif est de nous réunir autour d'un projet joyeux, inclusif et générateur d'énergies positives pour le village.

Spéciale dédicace à nos voisins avec qui l'on cohabite depuis plusieurs années et qui, par leurs bienveillance, permettent aussi l'existence de ce lieu en plein coeur de village et qui en font un lieu vivant.

Merci à elles et eux. Et bien sur, MERCIX à toutes et tous les bénévoles, les salarié.es et le conseil d'administration collégial, qui sont le moteur de cette aventure.

Ce projet vivra tant que ces forces vives sont présentes, et que toutes autres y contribueront : bénévoles bienvenu.e.s !

LA FENETRE A MENEUX

Association pour la gestion et l'animation de la médiathèque. elle organise des spectacles, des expositions et des ateliers de création, notamment avec l'école.

CONCERT CAMERATA

Le vendredi 5 juillet, l'orchestre Camerata et la chorale Les voix du Castellans de Saint Victor La Coste se sont partagés l'affiche au jardin de l'Eglise. Les 6 musiciens nous ont enchantés avec un concert de musique classique sur des compositions de Bach, Elgar, Schumann... Nous avons aussi voyagé au gré de chants folkloriques, Nino Ferrer, Simon & Garfunkel sous la direction de Sylvie Negrel.

Une belle soirée en plein air qui a rassemblé les villageois pour un spectacle chaleureux et inspirant !



HWOS (Humanistic Wind of Soweto)

Vallabrix - 25/28 avril 2024



Comment 4 artistes sud africains arrivent-ils à Vallabrix pour y donner un atelier de chant à l'école et un concert ?

Nous devons cet événement à Daniel Labrot, passionné de musique et de chant choral dont l'association Mandela for Ever Young est active à Avignon. Les élus de la commune ont répondu favorablement à sa demande d'accueillir le groupe dans le village pour une résidence de 3 jours.

Trois associations se regroupées, l' APE, Sports et Loisirs, et la Fenêtre à Meneaux pour partager le financement de l'atelier à l'école. Le centre social a prêté du matériel et un véhicule.

Plus que du Gospel, les HWOS ont interprété en concert des chants traditionnels et des danses de leur région d'origine. Ils ont présenté les différentes langues dans lesquelles ils s'expriment.

Pédagogues, ils ont voulu transmettre au public leur message de paix et de fraternité. Avec les enfants de l'école, la veille, ils avaient répété chants et



danse et c'est le fruit de leur rencontre qu'ils ont présenté à la fin du spectacle.

Ce moment plein d'énergie et de joie coïncidait avec une date historique pour l'Afrique du Sud : l'arrivée au pouvoir, 30 ans plus tôt, de Nelson Mandela.



RUTH SEGHIR

Pastel – Fusain – Huile

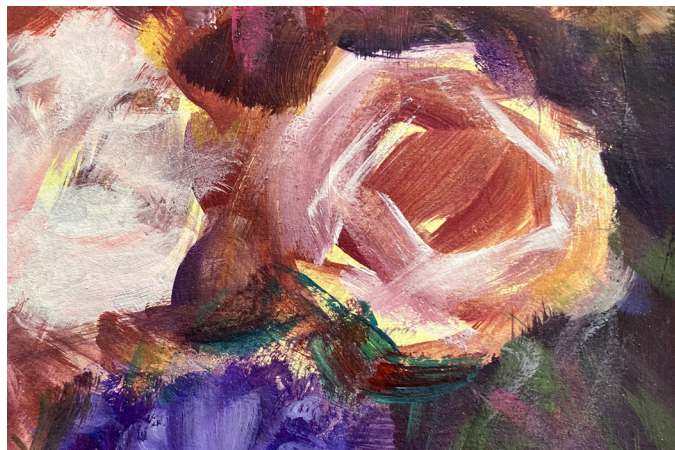
3 MAI 2024 - 7 JUILLET 2024 - MEDIATHEQUE

Une exposition pleine de charme. Ruth exprime sa sensibilité dans une œuvre où l'on trouve « douceur et caractère, ombre et lumière ».

Ses thèmes de prédilection, « le lac, les arbres, les reflets », sont une invitation à la « promenade dans son monde intérieur ».

Disponible pour le public, Ruth a fait vivre l'exposition de sa présence chaleureuse.

Un grand merci à cette artiste installée à Vallabrix depuis quelques années.

**HOMMAGE A SYLVIE POGAN**

Hommage à Sylvie Pogran- 13/09- 04/11 2024

Sylvie Pogran est décédée prématurément le 25 février 2024.

La famille Lafay a vécu à Vallabrix entre 2006 et 2021 et s'est beaucoup impliquée dans la vie associative et communale.

L'exposition de la médiathèque reflète la participation de Sylvie à la vie culturelle de Vallabrix, son talent mis au service des artistes.

Capucine, sa fille, a voulu lui rendre hommage en exposant les travaux d'infographie réalisés par Sylvie, essentiellement des affiches pour des expositions ou des spectacles.

Mais aussi, les couvertures de 21 gazettes municipales sans oublier le Livret des arbres que le GPN lui avait commandé.

Le vernissage a réuni beaucoup de personnes, émues par la présence de Mathys et de Capucine et par leur capacité à organiser cet événement en mémoire de leur maman.

HOMMAGE à SYLVIE POGAN

Par CAPUCINE LAFAY

Avec le soutien
de la mairie et de la médiathèque de VALLABRIX
Exposition des affiches et travaux d'infographie de Sylvie
13 septembre - 4 novembre 2024



CLAUDE AUROY

Peinture

19 NOV 2024 - 10 JANV 2025 - MEDIATHEQUE

Dans cette exposition, chaque toile a un lien avec le cosmique, la flore et le monde aquatique et donne à voir un univers paisible ou inquiétant.

L'accrochage sous forme de Kakemonos rappelle la tradition des estampes japonaises, fidèles elles aussi à une représentation de la nature.

J'ai suivi à la fois une démarche abstraite et figurative permettant à chacun de retrouver des émotions nées de son rapport à la nature.

Claude AUROY



M'ART'ATHON DES ARTS

30 juin 2024 – 7ème édition

Manifestation inter-associative (VITAE, Fenêtre à Me-neaux).

Qu'est-ce que le M'art'athon des arts à Vallabrix ?

3 heures de création artistique – Une production personnelle sur un thème imposé (tout type de production) – La présentation de l'œuvre produite aux participants – Une petite récompense

Cette année, le m'art'athon a été mêlé aux élections législatives. Les participants étaient peu nombreux mais de qualité, et inspirés par le thème tiré au sort : « Si l'art régnait, le monde serait plus beau ». Sensibles au jeu de mots, les m'art'athoniens ont produit textes, dessins ou aquarelles où l'a-raignée est mise en majesté.

Le m'art'athon est un moment de création où chacun.e, avec son talent personnel, accepte de partager son imaginaire. Peu de manifestations offrent cette occasion d'être, l'espace de quelques heures et en toute simplicité, en position d'artiste. Humour et bienveillance garantis à la réception des œuvres.

En 2025, n'hésitez pas à vous lancer dans la course !



IMPROVISATION THEATRALE

COMPAGNIE RÊVES du 22 MARS

21-22 septembre 2024

Pascal Fréry est venu diriger un atelier pour celles et ceux qui ont envie de développer leur sens du jeu, de donner corps à leur imagination, de mieux faire porter leur voix. Une formation ludique, où chacun.e doit trouver sa place dans le groupe, chaque fois différente selon l'exercice proposé.

Les participants ont été sensibles à la direction discrète et très efficace de Pascal Fréry. Un atelier, organisé plus régulièrement sur l'année et pourquoi pas, un accompagnement pour la mise en scène d'un spectacle, ont été envisagés. Les amateurs peuvent se faire connaître à la médiathèque (mediatheque@vallabrix.com).



LE PETIT PRINCE**COMPAGNIE RÊVES du 22 MARS**

17 septembre

Prévue au jardin en avril et reportée en septembre, la représentation du Petit Prince par Bruno Paternot s'est déroulée dans la cour de la médiathèque.

Le public était peu nombreux et pourtant l'acteur, mis en scène par Pascal Fréry, a capté l'attention des spectateurs.

Grand, avec pour seuls accessoires un pupitre supportant quelques pages blanches et une gourde, le comédien concentre son jeu dans l'expression de son visage. Il fait songer à l'allumeur de réverbère sur sa petite planète. Pendant une heure, pour les spectateurs, il produit la lumière, réveille une histoire connue depuis l'enfance, en recrée la magie pour le jeune public.

Les petits et les grands regardent et sont tout ouïe.

**POESIE EN GARRIGUES**

Atelier adultes

Le 8 juin 2024 - Cour de la médiathèque

Poésie en Garrigues est une manifestation littéraire, organisée par La Fenêtre à Meneaux.

Sur la proposition de Denis Lanoy, directeur de la Maison Théâtre des Littératures à voix hautes de Nîmes, un.e poète est invité.e dans la commune pour y animer des ateliers d'écriture poétique.

Patrick Laupin était cette année le poète invité de la 6ème édition de Poésie en Garrigues.

Un poète à l'écoute des enfants. D'abord enseignant à l'école primaire, il a été chargé d'intervenir auprès d'enfants présentant des troubles du langage : il sait leur inspirer confiance.

Les enfants acceptent d'entrer dans les jeux de langage qu'il leur propose. Et des poèmes naissent, qu'ils se disent les uns aux autres, dont la beauté parfois les étonne.

L'atelier pour les adultes s'est déroulé dans la cour de la médiathèque : avec simplicité, Patrick Laupin raconte les histoires qui ont inspiré l'écriture de ses textes, en lit quelques extraits pour que l'on entende sa voix poétique.

A la mi-journée, les rôles changent : les participants se mettent à écrire et il écoute, attentif à chaque expression singulière.

Patrick Laupin a été lauréat en 2013 du Grand Prix de la Société des Gens de Lettres pour son œuvre poétique.

Pour rejoindre l'association, se renseigner à la Médiathèque ou par mail : mediatheque@vallabrix.com



7 Juin 2024 dans la classe de Christelle Sabathier



PORTRAITS D'ACTEURS LOCAUX DU MONDE AGRICOLE

CLEMENT BLANCHE Pilote de drones



Originaire de Vallabrix où il a toute sa famille, Clément Blanche a suivi une formation de pilote de drones qui a été validée par un examen délivré par la Direction Générale de l'Aviation Civile.

Aujourd'hui, Clément en a fait son activité professionnelle. Il exerce dans plusieurs secteurs :

- Il réalise des photos et des vidéos à la demande de particuliers ou de professionnels
- Il travaille aussi dans le secteur agricole en blanchissant les serres (le blanchiment des serres limite la pénétration des rayons du soleil et évite que les végétaux se trouvant au-dessous ne soient brûlés) .
- Il sème également des intercultures à utilisation fourragère (colza, ray-grass, trèfle...).

Les drones utilisés en agriculture sont volumineux et pèsent chargés environ 92 kg , de ce fait ils sont gourmands en énergie. Ces drones ont donc une faible autonomie , il faut les faire atterrir fréquemment et changer de batterie.

Pour la sécurité, le pilote doit avoir toujours en vue son appareil. Les drones sont légèrement sensibles au vent et ne doivent pas dépasser la hauteur de 120m. En agriculture on dépasse très rarement les 12m.

L'utilisation des drones va sans doute se développer au cours des prochaines années.

Dans les villes, on envisage la livraison de colis par drones.

Les nouvelles technologies font apparaître des nouveaux métiers, télépilote de drone en est un exemple .

SERGE SCHERRER Viticulteur biologique & son employée Edwige



Un viticulteur en agriculture biologique, Serge arrive d'Alsace en 2007 et repère Vallabrix pour son terroir (calcaire avec de la silice qui apporte acidité et fraîcheur au vin). Il achète 87 ares d'une vieille vigne, commence à cultiver et produit son premier vin.

Il se développe au cours des années: aujourd'hui, il exploite 14,5 hectares. Il a de petits rendements sur de vieilles vignes et une diversité de cépages.

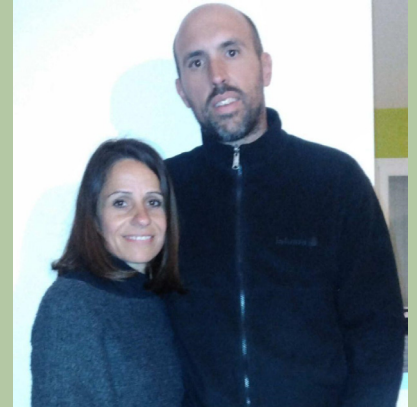
Le vin de Serge est vendu sous le nom de son domaine, Agarrus, il est certifié biologique et décliné en trois couleurs avec une prédominance des rouges.

Serge est captivé par son travail et ne compte pas ses heures qui se répartissent entre l'entretien de ses vignes et la vinification dans sa cave à Saint-Quentin. Il faut ajouter la partie administrative de plus en plus lourde et la commercialisation de ses produits.

Pour Serge , les produits agricoles ne sont pas rémunérés à leur juste valeur , la course aux prix bas imposée par les centrales d'achat entraîne un déclin des productions françaises.

Serge fait un rêve : mieux nourrir la population avec des produits de qualité !

EMILIE & GUILLAUME Agriculteurs



Émilie a occupé un poste d'assistance de direction pendant plusieurs années pendant que Guillaume était technicien dosimétriste dans un hôpital.

En 2021, le couple a décidé de changer d'activité et reprendre des terres de leurs familles en s'installant agriculteurs.

Leur exploitation repose sur trois piliers :

- Un secteur viticole en Côte du Rhône à Fournès
- Un secteur arboricole avec différentes productions (cerises, abricots, figues , prunes, olives) à Vallabrix
- Une vente directe de leur production à Fournès qui leur permet de valoriser leurs fruits.

En se diversifiant, le couple cherche sécuriser ses revenus et à surmonter les aléas des marchés des produits agricoles.

Émilie et Guillaume développent leur exploitation en replantant des terres et investissent dans du matériel et des bâtiments.

Ils sont conscients que faire tourner une exploitation agricole demande des efforts personnels importants mais ils y trouvent un plus grand épanouissement.

On souhaite à ce jeune couple de réussir car notre pays a besoin de renouveler les générations d'agriculteurs qui partent en retraite.



B. RIEU

HEUREUSES FÊTES
DE FIN D'ANNÉE